Pierre Faydit

Confrère de l'Oratoire

Entré : 1662 Sorti : 1671

Né à Riom (Puy de Dôme), le 1644

Mort à Riom, " , le 1709

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir : Arch. Nles M 758 et 761 Papiers du P. Léonard, augustin déchaussé.

Armand Cuvillier : Les Entretiens sur la Métaphysique de Malebranche, Paris, Vrin, 1945, p. 12-14.

Batterel : t. III p. 331-352 notice.

Bicaïs : t. II, p. 70.

Adry : t. II. p. 185.

Moréri : Dictionnaire

Languériana

Bougerel : t. I. p 493.

Ingold : Essai de bibliographie, p. 47-49.

Chaudon et Delandine : Dictionnaire historique, Paris, Ménard, 1822, t. X. p. 305.

Goujet : Bibl. française. t. IV. p. 142

Bonardi, p. 323-329

Hoefer : Nouvelle biog. générale, Paris, Didot, 1856, t. XVII, col. 299

Mme Albert-Leroy : Correspondance de Quesnel, Paris, Perrin, 1900, t. I. p. 405 = t. II, p. 112.

R. Simon : Bibl. t. I. p. 33, 34, t. II. p. 32.

Bernard : Nouvelles de la république des lettres, 1700. p. 384.
Mélanges de littérature, t. I. p. 330.

Graveson : Hist. ecclésiastique, dernier volume.

Dupin

D. Coutant : Vindiciae mss codicum, Paris, 1706. p. 65.

Mémoires de Trévoux : t. V, p. 408 et 415.

Beauval : Histoire des ouvrages des savants, 1699. p. 214.

Bonnetty : Annales juin 1863, p. 433-465 – janvier 46-59 et février. p. 120. 133

Tamisey de Larroque : de l'emprisonnement de l'abbé Faydit. Paris, Palmé, 1878

Mercure hist. et polit. t. IV. p. 265.

D'Artigny : Nouveaux mémoires. Paris, 1747, t. I p 313.

Dictionnaire de théologie catholique : V, 2114-15. Article Ingold.

Monsieur L'Ab

L'Impasse

M

Faydit

Voir Tamizey de Larroque

De l'emprisonnement de l'abbé Faydit, note & documents inédits. Paris, 1878. in-8. br. 150.

(Aubry)

Batterel I, 358.

MM. 610 , page 95 , N° 533

Le Conf. Pierre Faydit, laic

Né à Riom, 18 ans

Fils de Amable Faydit avocat et Anne Montagnier

Humanités et philo

Entré à Paris le 25 sept , vêtu le 4 oct. 1662

Pension : Sorti, rentré en 1670, renvoyé 1671

Fayet Le Presbyteromachie ...

1 t. en 1 v. pièce in 12

D uns 60443

OBSERVATIONS.

Conf. Faydit Pierre

Batterel II 331 353 notice
II 587
III 104
IV 346 529

Bicais II 70 x

Bougerel I 493

Adry II 185. 187 x

Bonardy ~~307 à 312~~ x
p. 323 à 329 x

JANVIER 1931

1 Jeudi
2 Vendredi

Th

Faydit

2916 Alteration du dogme

Paris ~~Moreau~~ ~~1701~~ 1696 in 12

2917 apologie du systeme ... Eruite

Paris Moreau 1702 in 8°

2918 Réfutation de Faydit

Luxembourg

1699 8°

5502. T.

N. Faydit

Conformité des Eglises de France avec celles d'Asie et de Syrie & leurs différends avec Rome. Liège J. Henry 1689 in 12

$L^{4}d$
518

(d'après Barbier)

Fabre - Richelet

mouss de chromaire

X

509

et X

1341

D 1 et 2

in fol.

L'abbé Faydit

Œuvres de feu M. de Santeuil édition par

Pinel de la Martelière, Paris, 1698

p. 226 Santolius triumphans 30 vers

par l'abbé Faydit le 11 juin 1697

p. 73 Epigramme sur le soufflet

26 vers français

p. 41 de l'appendice

Vers sur le modèle d'un mausolée

37 vers latins

Faydit (suite)

<u>Le Mémoire de Faydit contre les Mémoires de M. de Tillemont</u> sont parmi mes livres (Lettre du P. Batterel)

J'ai aussi sa <u>Presbyteromachie</u>

Il n'y est point parlé des démêlés de l'abbé Faydit avec l'abbé Tricaud, docteur de Sorbonne, auteur des Essais de littérature

page 139 Guedereville, il faut lire Guedeville.
(Lettre au P. Desmolets)

— Poème latin de l'abbé Faydit sur M. de Pompone
voyez tome IV p. 161 du Menagiana
(Lettre au P. Botterel)

— Morery — son épigramme de Longueriana.

<u>Ste Beuve</u> Port Royal T. IV p. 38, 39

M. M. 610, N. 533, p. 48 =

Le C. Pierre Faydit, fils d'amable Faydit, avocat et d'Anne Montagnier, de Riom, dioc. Clermont, 18 ans,
entra le 25 sept. vêtu le 4 oct. 1662
a fait sa philosophie – pas tonsuré. Sorti, rentré en 1670. Renvoyé 1671

Faydit

Voir *Vigneul-Marviliana* édition Amsterdam 1789

page 318

5° — Des miettes d'histoire

UN ADVERSAIRE DE FÉNELON

Au début de mai 1699, la veuve de Claude Barbin, libraire, exposait à sa devanture, au Palais, sur le second perron de la Sainte-Chapelle, un roman nouveau, *Les Aventures de Télémaque*. L'auteur, François de Salignac de la Motte-Fénelon, archevêque de Cambrai, n'était pour rien dans cette publication, faite à son insu sur une copie, volée par un transcripteur infidèle ; et il eût préféré ne point être dans le *Mercure,* ayant de bonnes raisons de se tenir coi. La divulgation des *Maximes des Saints* lui avait valu, en août 1697, une sorte d'exil en son diocèse, et le Pape Innocent XII venait, par bref du 12 mars 1699, de condamner les erreurs du Quiétisme. Cette édition intempestive rappelait sur le prélat l'attention de S. M., et d'autant que le public ne manquait point de découvrir dans l'ouvrage de fâcheuses allusions à la personne et aux actes du Grand Roi. En vain l'écrivain protestait de la pureté de ses intentions. On lui en tint même rigueur posthume et plus tard le cardinal ministre Dubois obligea le marquis de Fénelon à détruire une nouvelle édition du *Télémaque,* imprimée par ses soins.

Aux trousses du prélat en disgrâce, clabaudèrent non seulement censeurs, mais aussi folliculaires ; et, parmi ces derniers, un certain Pierre Valentin Faydit, prêtre et auvergnat. Né à Riom vers 1640, Faydit s'était affilié à la Congrégation de l'Oratoire, et n'avait pas tardé à proclamer, du haut de la chaire, son loyalisme monarchiste. Lors de l'affaire de la Régale, il avait prêché à Saint-Jean-en-Grève contre le Pontife et pour le Roi. Ce dernier apprécia peu ce concours, et Faydit crut devoir, en un sermon qui fut imprimé à Liège, défendre la thèse inverse ; puis, sans souci de la contradiction, il proféra une troisième harangue pour confirmer la première. Blâmé par ses supérieurs, il encourut derechef leur censure, pour avoir embrassé, dans un ouvrage *De mente humanâ* (1670) la doctrine de M. Descartes, et fut exclu de la Congrégation.

Incorrigible, il attaqua de nouveau le Saint-Siège dans certain *Sermon de Saint Polycarpe* (1687) ; s'en prit ensuite à Tillemont qui venait de publier ses *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique* (1693) ; dit, en 1696, leur fait à saint Thomas et aux scolastiques, dans un volume qui fut condamné par la Sorbonne, et brûlé. Il alla faire pénitence en chartre ecclésiastique à Saint-Lazare, s'en consola en compo-

sant des vers à la louange de feu Santeul (1698), des épigrammes contre Bossuet, un pamphlet contre Fénelon, et tant que S. M., perdant patience, exila le satirique à Riom. Il y continua d'écrivasser, et mourut en 1709.

Le libelle contre Fénelon, *la Télémacomanie,* parut en 1700, à Eleuterople, chez Pierre Philalète, autrement dit à La Haye, chez Moetjens, et y fut réédité en 1713. L'auteur rougit d'apprendre « qu'un tel ouvrage [soit] sorti de [la] plume » de M. de Cambrai, « et que de la même main dont il offre tous les jours au Dieu vivant un calice adorable qui contient le Sang de Jésus-Christ il ait présenté à boire à ces mêmes âmes qui ont été rachetées la coupe de vin empoisonnée de la prostituée de Babylone ». Il s'élève contre un texte immoral, propre à corrompre les jeunes lecteurs, « par des aventures fabuleuses de galanterie », y dénonce en outre des anachronismes, des erreurs historiques et géographiques, blâme le style trop brillant d'un écrivain « toujours monté sur des échasses », discerne en certains passages d'injurieuses allusions à Madame la Dauphine et des flatteries sacrilèges à l'endroit de Madame la Duchesse de Bourgogne, etc. N'insistons pas davantage sur cette indigeste compilation de 346 pages et renvoyons les curieux d'un plus ample informé à l'article intéressant de M. le chanoine Delval. (1)

Dr Paul DELAUNAY,

Président de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

(1) *Autour du Télémaque de Fénelon. Le pamphlet d'un pédant, la Télémacomanie de Pierre Valentin Faydit (1640-1709),* Mém. de la Soc. d'émulation de Cambrai, T. LXXXIV, 1937, Cambrai, Impr. Mallez, in-8°, p. 133-215.

GRAINS DE SÉNEVÉ

Les humbles seuls ont en eux le ressort caché qui élève. Car, qu'est-ce que l'humilité ? C'est la vue de ce qui nous manque. Mais comment sais-je ce qui me manque, si je ne sens ce que je puis avoir ? Et comment puis-je me voir imparfait et borné, si je ne pressens du moins la perfection et l'infini ? L'humilité, c'est le sens de l'infini : le sens de l'infini, c'est le ressort qui nous élève.

GRATRY

(P. Ingold)

Bib. de Genève Mss. ~~ad~~ Derscher
Papiers J. A. Turrettini. Carton 7

5 lettres de l'abbé Faydit

la 1re de Riom en Auvergne, le 9 avril 1707 adressée à M. "Turretin" professeur de théologie et en son absence à M. Chouet (?) imprimeur et libraire à Genève

Il y est question d'un M. Dansifson qui lui a parlé de M. Turretin.

Il s'agit de l'impression d'un ouvrage in 12 en cicero qui ne passera pas 29 feuilles à raison de 6 fr la feuille. Il prie M. Turretin de surveiller l'ouvrage afin qu'il soit bien imprimé. Il le prie une fois qu'il aura vu le ms. de lui en dire sincèrement sa pensée.

2e lettre aux mêmes (de Riom le 1 may 1707

il y est question de l'ouvrage à imprimer et Faydit dit que si les genevois ne veulent pas le faire, il enverra le ms. à Soleure à Bâle ou en Hollande ; Faydit dont

pour tirer à 1500 exemplaires. Faydit
est sûr qu'il se vendra bien, cependant
il offre de le faire imprimer à ses frais
si l'imprimeur ne veut pas en faire
une affaire. Il parle de "mille impertinences
que un nommé Dupérier comp. imprimeur
chassé de toutes les boutiques de Paris et
un prêtre nommé Des Fourneaux (?) grand
yvrogne, sans esprit et homme de
néant ont fait imprimer contre ~~luy~~ moy
à Soleure. . . . . .

3e lettre de Riom le 15 Juin 1707
à M. Turretini.
Faydit y parle "d'admirables et savantes
notes sur St Ignace" que M. Turretini a
publiées. Faydit veut payer à Turretini les
ports de lettres qu'il lui a coutés. On
ne peut affranchir à Riom les lettres jusqu'à
Genève. On demande 8 livres par
feuille sans le papier, pour 9000 exemplaires
à Paris on ne prend qu'une pistolle pour
tirer à 500 exemplaires y compris le papier.
Faydit offre 3# pour 500 exemplaires
à condition que l'imprimeur n'en gardera aucun
pour lui. Il paraît que Turretini a

fort complément à Faydit de son travail
~~Th~~ presque fait qui ~~a~~ encore l'ouvrage en
Suisse ou en Hollande où l'on imprimera
certainement sans les demandes de l'argent
Il prie Turretin "d'effacer l'endroit
~~de~~ où sur la duchesse de Crequy et tout ce
que vous y aurez trouvé de mauvais".

Le lettre à Riom ce 1. Fevr. 1708
(sans adresse)
Faydit avait permis à Mr Turretin d'effacer
~~ce~~ que était contre Mr Le Clerc au cas
où on imprimerait à Genève, mais puisqu'il
a envoyé le ms. ailleurs et de l'en
décharger sur Mr Bara il faut laisser
"ce qui est contre Mr Le Clerc qui est le
plus pernicieux de tous les Sociniens (?) et
qui a maltraité d'un de ses écrits ~~...~~ vous
me ferez honneur de toucher au reste, pourvu
que cela ne ~~th~~ garde pas le dogme".
Faydit pense que le mot qu'il a dit de
Mr Le Clerc, n'est pas la raison du refus
d'imprimatur des Examinateurs de Genève
attendu qu'il y a imprimé sans difficulté
~~les~~ hist. crit. du nouv. Test. de Mr Simon
et ses autres ouvrages, et le dictionnaire

de Richelet qui sont remplis de médisances, de calomnies, d'injures grossières contre le tiers et le quart"

Il envoie à M. Turretin quelques pages à ajouter au manuscrit.

voici la copie de ~~la~~ :

(~~La~~ 3.e ~~lettre~~ adressé à M. Garreau

(il y a 3 écritures différentes)

M. Turretin professeur de lettres saintes à Geneve remettra, s'il luy plaist entre les mains de M. Garreau imprimeur ~~et~~ libraire de Trevoux le manuscrit que je luy avois envoyé, intitulé Suite des Remarques sur Virgile et sur Homere et sur le style poetique de l'Ecriture et il obligera parfaitement son tres humble ~~serviteur~~ et tres obeissant serviteur

Faydit

à Riom en Auvergne ce 3 octob. 1708.

Je prie Monsieur Turretin de vouloir remettre le manuscrit cy dessus a M. Bardin je lui serai infiniment ~~[illegible]~~ obligé a Trevoux ce 10e novembre 1708

Garreau

J'ay receu un paquet cacheté pour M. Garreau ou il y a un manuscrit ce 19 9bre 1708 J. Bardin

Oratoire

Bibl. Nationale
Nouvelles acquisitions françaises
n. a. fr.
N° 3617
fiche 3284.

Faydit (Pierre)

Pierre Faydit, fils d'Amable(1), avocat, et d'Anne Montagnac, né à Riom en 1644, entré le 25 sept. 1662, sort, rentre en 1670, est renvoyé en 1671.

(Bibl. imp. f. fr. 8622 - Oratoriens)

(1) C'est l'auteur de la Télémacomanie, etc -
Pierre Faydit a fait la vie de Saint Amable - Voy. Dict. hist. de Ladvocat.

5° — Des miettes d'histoire

UN ADVERSAIRE DE FÉNELON

Au début de mai 1699, la veuve de Claude Barbin, libraire, exposait à sa devanture, au Palais, sur le second perron de la Sainte-Chapelle, un roman nouveau, *Les Aventures de Télémaque*. L'auteur, François de Salignac de la Motte-Fénelon, archevêque de Cambrai, n'était pour rien dans cette publication, faite à son insu sur une copie, volée par un transcripteur infidèle ; et il eût préféré ne point être dans le *Mercure*, ayant de bonnes raisons de se tenir coi. La divulgation des *Maximes des Saints* lui avait valu, en août 1697, une sorte d'exil en son diocèse, et le Pape Innocent XII venait, par bref du 12 mars 1699, de condamner les erreurs du Quiétisme. Cette édition intempestive rappelait sur le prélat l'attention de S. M., et d'autant que le public ne manquait point de découvrir dans l'ouvrage de fâcheuses allusions à la personne et aux actes du Grand Roi. En vain l'écrivain protestait de la pureté de ses intentions. On lui en tint même rigueur posthume et plus tard le cardinal ministre Dubois obligea le marquis de Fénelon à détruire une nouvelle édition du *Télémaque*, imprimée par ses soins.

Aux trousses du prélat en disgrâce, clabaudèrent non seulement censeurs, mais aussi folliculaires ; et, parmi ces derniers, un certain Pierre Valentin Faydit, prêtre et auvergnat. Né à Riom vers 1640, Faydit s'était affilié à la Congrégation de l'Oratoire, et n'avait pas tardé à proclamer, du haut de la chaire, son loyalisme monarchiste. Lors de l'affaire de la Régale, il avait prêché à Saint-Jean-en-Grève contre le Pontife et pour le Roi. Ce dernier apprécia peu ce concours, et Faydit crut devoir, en un sermon qui fut imprimé à Liège, défendre la thèse inverse ; puis, sans souci de la contradiction, il proféra une troisième harangue pour confirmer la première. Blâmé par ses supérieurs, il encourut derechef leur censure, pour avoir embrassé, dans un ouvrage *De mente humanâ* (1670) la doctrine de M. Descartes, et fut exclu de la Congrégation.

Incorrigible, il attaqua de nouveau le Saint-Siège dans certain *Sermon de Saint Polycarpe* (1687) ; s'en prit ensuite à Tillemont qui venait de publier ses *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique* (1693) ; dit, en 1696, leur fait à saint Thomas et aux scolastiques, dans un volume qui fut condamné par la Sorbonne, et brûlé. Il alla faire pénitence en chartre ecclésiastique à Saint-Lazare, s'en consola en compo-

sant des vers à la louange de feu Santeul (1698), des épigrammes contre Bossuet, un pamphlet contre Fénelon, et tant que S. M., perdant patience, exila le satirique à Riom. Il y continua d'écrivasser, et mourut en 1709.

Le libelle contre Fénelon, *la Télémacomanie,* parut en 1700, à Eleuterople, chez Pierre Philalète, autrement dit à La Haye, chez Moetjens, et y fut réédité en 1713. L'auteur rougit d'apprendre « qu'un tel ouvrage [soit] sorti de [la] plume » de M. de Cambrai, « et que de la même main dont il offre tous les jours au Dieu vivant un calice adorable qui contient le Sang de Jésus-Christ il ait présenté à boire à ces mêmes âmes qui ont été rachetées la coupe de vin empoisonnée de la prostituée de Babylone ». Il s'élève contre un texte immoral, propre à corrompre les jeunes lecteurs, « par des aventures fabuleuses de galanterie », y dénonce en outre des anachronismes, des erreurs historiques et géographiques, blâme le style trop brillant d'un écrivain « toujours monté sur des échasses », discerne en certains passages d'injurieuses allusions à Madame la Dauphine et des flatteries sacrilèges à l'endroit de Madame la Duchesse de Bourgogne, etc. N'insistons pas davantage sur cette indigeste compilation de 346 pages et renvoyons les curieux d'un plus ample informé à l'article intéressant de M. le chanoine Delval. (1)

Dr Paul DELAUNAY,

Président de la Société d'agriculture,

sciences et arts de la Sarthe.

(1) *Autour du Télémaque de Fénelon. Le pamphlet d'un pédant, la Télémacomanie de Pierre Valentin Faydit (1640-1709)*, Mém. de la Soc. d'émulation de Cambrai, T· LXXXIV, 1937, Cambrai, Impr. Mallez, in-8°, p. 133-215.

L'Oratoire de France juillet 1939

GRAINS DE SÉNEVÉ

Les humbles seuls ont en eux le ressort caché qui élève. Car, qu'est-ce que l'humilité ? C'est la vue de ce qui nous manque. Mais comment sais-je ce qui me manque, si je ne sens ce que je puis avoir ? Et comment puis-je me voir imparfait et borné, si je ne pressens du moins la perfection et l'infini ? L'humilité, c'est le sens de l'infini : le sens de l'infini, c'est le ressort qui nous élève.

GRATRY

FACULTÉS CATHOLIQUES
DE LYON
(Ancienne **UNIVERSITÉ** Catholique)

Faculté des Lettres

Cabinet du Doyen

Lyon, le 2 février 1924.
26, Place Bellecour, 26

Monsieur le Supérieur,

Je désirerais avoir un petit renseignement sur un ancien Oratorien, l'abbé Faydit, d'assez bruyante mémoire. Permettez-moi de vous le demander et de faire, une fois de plus, appel à votre gracieuse et encourageante obligeance.

Lorsque Faydit eut été congédié de l'Oratoire, où sa mauvaise éducation et ses procédés agressifs l'avaient peu-à-peu rendu insupportable, il chercha à prendre sa revanche en s'acharnant contre le bon

Père Malebranche, qui vivait sans bruit dans les régions sereines de la Philosophie et qui avait cent fois sa valeur.

Faydit eut même, un jour, l'impudeur d'écrire, dans un de ses innomblables fatras, ce vers impertinent :

Lui, qui voit tout en Dieu, n'y voit pas qu'il est fou !

Or, je voudrais bien savoir exactement dans lequel de ses ouvrages Faydit a logé cette insolence et avoir, si la chose est possible, la référence précise du titre dudit volume, et celle de

la page où s'étale cet alexandrin monosyllabique que l'on entend souvent citer.

J'imagine que, cela, on le sait sûrement, à l'Oratoire; et vous le savez très probablement vous-même, Monsieur le Supérieur.

Veuillez, je vous prie, avoir la bonté de me le dire; et daignez agréer, avec l'expression anticipée de ma gratitude, tous mes humbles et dévoués hommages.

A. Condamin

Doyen

Batterel : T. III. p. 331-353.

XXXVI. — Le confrère Pierre Faydit,

Entré en 1662, sorti en 1671, mort en 1709.

Pierre Faydit, né à Riom, fils d'Amable Faydit, avocat au Présidial de cette ville, et d'Anne Montagnier, fut reçu dans l'Oratoire à l'Institution de Paris le 4 octobre 1662, âgé de dix-huit ans (1); et, après avoir enseigné les humanités dans nos collèges avec tout le brillant et l'éclat, que la facilité de son génie et la vivacité de son imagination lui donnaient, il nous quitta en 1669.

Je trouve de lui une lettre imprimée d'une quinzaine de pages in-4° (2), datée du 26 avril de cette année, et adressée à Mgr l'évêque d'Angers, Henri Arnauld. Il y rend compte de sa sortie de l'Oratoire à ce prélat, qui, par un effet de l'amitié particulière qu'il avait conçue pour lui à Angers, lui avait écrit exprès pour le détourner de ce dessein, lui représentant qu'il se repentirait d'avoir quitté une Congrégation si florissante, où, quelque rang qu'il tint un jour, il ne pourrait être qu'avec honneur, puisque les membres, quels qu'ils soient par eux-mêmes, sont toujours relevés par la beauté et la vigueur du corps auquels ils se trouvent joints.

Il lui répond donc d'Alet qu'il n'est pas sorti par aucun de ces motifs généraux, qu'allèguent d'ordinaire ceux qui nous quittent, comme que l'Oratoire, n'étant qu'un grand Séminaire, il est libre, après qu'on s'y est suffisamment instruit des devoirs de la vie ecclésiastique, de s'en retirer, comme il est dit dans le *Recueil des Statuts de nos premières*

(1) *Registre de l'Institution de Paris.*

(2) FAYDIT, *Lettre imprimée à l'évêque d'Angers* du 26 avril 1669.

assemblées, sans offense de la part du corps et sans confusion de la part du monde, ni parce que, n'y étant lié, ni astreint par aucun vœu, il aurait cru devoir profiter de la liberté que son état lui laissait, étant, au contraire, persuadé qu'il suffit qu'on se sente appelé de Dieu à un corps, pour se croire obligé, quelque profession de liberté qu'on y fasse, d'y persévérer jusqu'au bout, pour ne pas sortir de la place que Dieu lui-même nous a fixée. Mais il est sorti pour conserver son honneur, non celui qui est l'idole des gens du monde, mais celui que tout esprit raisonnable, et plus encore un ecclésiastique, est obligé de se conserver. Et voici comment il prétend que sa conservation est intéressée dans sa sortie.

Il y a quelque temps qu'on fit courir dans Condom, où il régentait, des vers français fort malins, qui avaient pour titre : *Portraits des Dames de Condom*, portraits fort injurieux pour les unes et fort flatteurs pour les autres. Il plut à quelques-uns de ses ennemis de vouloir l'en faire l'auteur sur des conjectures assez frivoles. Les Pères de la maison, voyant la ville imbue de ce soupçon, appréhendèrent l'éclat et la violence ; et, se rappelant les maux étranges et les outrages sanglants, que les gens de cette même ville avaient fait souffrir, il y a trois ou quatre ans, à un des nôtres, lorsque, pour une action fort excusable, ils en firent, pour parler d'après Tertullien, une victime publique à la cruauté *publicam crudelitati hostiam devoverunt*, ils le prièrent, les larmes aux yeux, de se retirer jusqu'à ce que l'orage fût dissipé, et il crut devoir user pour eux de cette condescendance ; mais sa retraite, qui n'avait eu d'autre motif que sa complaisance, passa dans l'esprit de ces dames pour un nouvel indice et un aveu secret de sa faute ; et le Père général, confirmé dans ces préventions, lui donna ordre de ne plus retourner à Condom et de rester à Toulouse.

Or, c'est parce qu'il ne veut et ne croit pas devoir

acquiescer à cet ordre, qu'il quitte la congrégation. Il est de son honneur d'aller désabuser sur les lieux les personnes offensées. Son silence et sa retraite ne feraient que les confirmer dans leurs soupçons ; soupçons en matière grave, puisqu'il s'agit de calomnies atroces, dont, par conséquent, il faut qu'il se purge d'être l'auteur ; et puisque par une mauvaise politique, on lui ferme les voies de le faire avec l'habit sous lequel il a été accusé, il va le faire en équipage laïque, et cela, sur l'avis de toutes les personnes judicieuses qu'il a consultées. C'est en particulier celui des trois illustres prélats des quartiers où il est alors et peut-être aussi de celui d'Alet, d'où il écrit, quoiqu'il ne le nomme point, ni les autres.

C'est apparemment en conséquence de ce voyage à Condom que lui fut signifié cet ordre du Conseil, du 7 mai 1669 ; « *Le confrère Pierre Faydit se retirera de la congrégation, de laquelle il est déclaré exclus, n'y étant pas jugé propre* », et un deuxième ordre par duplicata, du 13 juin, conçu dans les mêmes termes. Mais enfin il revint sur l'eau, et je vois que, du 7 octobre de la même année 1669, il est « *permis au confrère Pierre Faydit d'aller en notre maison de l'Institution de Lyon pour y résider et s'y renouveler en l'esprit de sa vocation, ayant révoqué l'ordre de son exclusion,* disent nos Pères, *en considération des instantes prières de MM. ses père et oncle de Riom.* »

Je ne sais s'il était encore parmi nous lorsqu'il fit, en 1671 un *Poème latin sur la promotion de M. de Pomponne à la charge de secrétaire d'Etat*, où il fit graver autour des armes de ce ministre, originaire d'Auvergne, et qui porte une montagne dans ses armes, ce vers de Fortunat à la louange de Grégoire de Tours :

Alpibus arvernis est meus mons altior ipsis (1).

(1) Ménag. T. IV, page 162.

Dans le même recueil (1) est aussi une *Epigramme* de lui en quatre vers latins au sujet de M. Colbert, quand le roi le fit cordon bleu. La pointe en est qu'il lui mit la colombe au cou, c'est-à-dire le Saint-Esprit, pour récompense de ce qu'il avait chassé les corbeaux de l'arbre, c'est-à-dire les partisans qui pillaient les finances et les coffres du roi.

Après quelque peu de séjour à Lyon, il fut envoyé à Notre-Dame-de-Grâces en Forez. Là, il se mit à composer sur les idées de la philosophie de Descartes, qu'il goûtait fort, et entendait bien, mais que les préventions inspirées contre elle au Roi avait fait depuis peu défendre d'enseigner tant dans l'Université de Paris que dans quelques autres.

Dès que nos Pères eurent avis qu'il allait faire imprimer sur ces matières, ils lui firent signifier l'ordre suivant, du 10 janvier 1671 : « *Il est défendu au confrère Pierre Faydit de notre maison de Notre-Dame-de-Grâces de faire imprimer, ni débiter, s'il y en a déjà quelque partie imprimée, le livre qu'il nous mande avoir composé, intitulé :* Neoticorum, seu de mentê humanâ, *à peine d'exclusion de la Congrégation, s'il n'obéit aux dites défenses ; et le P. Gabriel Leblanc,* (supérieur de Lyon), *fera signifier aux sieurs Jullieron et Comba libraires de Lyon, une copie du privilège du Père général d'arrêter chez les libraires tous les livres des nôtres imprimés sans sa permission, comme ayant imprimé celui-ci, ainsi qu'en fait foi la lettre que le dit confrère en a écrite au Père général* ».

Il eut ensuite ordre du 18 septembre 1671 de se rendre à Nantes pour y suppléer aux classes, et par un deuxième ordre du même mois d'aller enseigner la philosophie à Saumur. Mais on apprit, du 16 octobre, qu'il s'était retiré de la Congrégation.

Il écrivit deux lettres fort différentes au P. Senault au

(1) *Ibid.*, p. 163.

sujet de cette manière honnête de l'exclure pour la deuxième fois en ne lui voulant donner emploi, ni maison ; l'une vive et fort pétulante selon son génie, l'autre modeste et plus modérée.

Dans la première, du 19 octobre 1671, il dit au Père général qu'il lui a joué un tour, mais qu'il va bientôt avoir sa revanche ; qu'il va prier MM. Arnauld, Nicole, de Boutzey, Dodart, Feu, Faure, qui en savent bien autant que toute la Congrégation, de décider s'il mérite d'y être traité d'extravagant, comme on le prétend, pour l'écrit qu'il a publié sur la nouvelle philosophie; qu'il s'en tient encore à ce qu'en diront les Pères Thomassin et Martin, qui sont sans doute les deux plus habiles hommes de l'Oratoire. « *Je laisse*, ajoute-t-il, *au jugement que Dieu fera de vous, et qui n'est pas éloigné. (Je ne sais par quelle précipitation j'ai écrit ceci, mais enfin cela est écrit), à examiner avec quelle justice vous me poussez à bout. Vous me traitez avec la plus grande dureté* ».

Dans l'autre du 1er novembre, il file plus doux. Il se jette humblement aux pieds de son général pour le prier d'oublier le passé et de ne se rappeler point des fautes punies et pardonnées ; de faire attention que, loin d'avoir des sentiments extravagants, son système cartésien a été vu depuis peu chez M. l'évêque de Châlons-sur-Marne, en présence de MM. de Reims et de Verdun, qui se sont écriés tous trois que cela était beau, et qu'il fallait avouer que la congrégation de l'Oratoire était savante ; et d'être persuadé qu'il est dans les meilleures dispositions du monde de bien faire ; que M. l'évêque de Châlons a promis à l'abbé Golefer, son cousin germain, de faire quelque chose de bon de lui, Faydit. Il dit, en finissant : « *Laissez-vous donc fléchir, je vous en conjure. Si néanmoins, cela ne se peut, épargnez mon honneur en ne m'envoyant point de ces ordres, qui rendent les gens infâmes toute leur vie* ». Et c'est toute la grâce que l'on lui fit.

Il se retirait, soit que ces ordres ne lui plussent pas, soit qu'il voulût se faire honneur de sa sortie et prévenir une seconde exclusion, que son inclination pour le cartésianisme ne pouvait guère manquer de lui attirer dans l'exercice de cet emploi.

Car il avait, cette même année, fait imprimer en dix-neuf pages in-4° la brochure suivante, qui ne devait pas faire plaisir à nos Pères :

Universæ philosophiæ systema cartesianum. Anno 1671. Ce sont des thèses énoncées en termes purs, élégants et clairs qui contiennent un abrégé de la philosophie nouvelle sur la physique et la métaphysique. Sa morale ne roule que sur les deux amours, et elle est fort augustinienne. Par un trait encore plus hardi il les dédie au P. Senault par une longue épître dédicatoire, que je rapporterai ailleurs en son entier (1) et qui commeñce ainsi :

« *R. A. P. Joan. Franc. Senault, supremo suo præposito ac generali, quotquot in Oratorianâ Congregationê Cartesianam doctrinam amant, ut sibi eam in scholis profiteri liceat.*

« *Rem minime malam, quæ adeo displicere tibi magnopere non debet, ad te postulaturi accedimus, Pater optime, atque imprimis Reverend... etc* ».

Elle finit par ce trait que le P. Daniel en a rapporté dans son voyage du monde de Descartes : « *Nam ut noris quam late Cartesiana hæc labes, si labes est, ut nonnunquam jocando appelas, grassetur ; plus quam ducenti numero sumus quos ista pestis infecit. Sed absit ut morbo quodam ingenii affectos nos existimes, quibus educandorum juvenum provinciam tradidisti, et tot benevolentiæ tuæ monumenta indulsisti. Imo spes est tuo nos patrocinio suffultos iri, et hoc quantulumcumque doctrinœ specimen ac systema philosophiæ tibi valde probandum* ».

(1) *Histoire générale*, 4e époque, année 1671.

Il y parle fort librement d'Aristote et de l'autorité de la Sorbonne en matière philosophique.

On lui attribua cette pièce. Du moins il n'en disconvenait pas. Il écrit au P. Senault, du 18 octobre 1671 : « *Je sais bien que vous prendrez prétexte* (de m'exclure) *sur cette thèse que l'on a fait imprimer, et dans laquelle je ne veux pas dissimuler que j'ai part au moins quant à la meilleure partie de la composition. Mais je sais bien aussi qu'il sera fort injuste, car enfin on n'est pas coupable pour vous présenter une très humble requête ; et d'ailleurs, je n'ai pas violé la promesse, que je vous ai faite, de ne rien enseigner de semblable. Je vous la répète encore, je vous la signerais de mon sang. Je m'y sais engagé trop avant avec mon Père pour ne la pas tenir* ».

Il fut ensuite nommé au prieuré-cure de Saint-Jean de Riom, et fut troublé dans la possession de ce bénéfice par deux gradués, qui lui disputaient le titre de docteur de Bourges, dont il produisait cependant les lettres, prétendant qu'après sa sortie de l'Oratoire, il s'était attaché à l'archevêque de cette ville et qu'il y avait fait son quinquennium en droit canon et civil pendant le séjour qu'il y avait fait (1).

Ses parties répliquaient qu'il fallait que les lettres, qu'il produisait, fussent subreptices, puisque, dans le temps qu'il était censé faire en 1669 ses études à Bourges, il avait été de l'Oratoire et jusqu'en 1671, ainsi qu'il paraissait par un certificat de nos Pères du conseil, qu'ils avaient eu soin d'en tirer, et qui fut produit au procès. Il résultait même d'un interrogatoire, qu'il avait été contraint de subir, qu'il n'avait pas été des plus assidus à Bourges pendant les cinq ans qu'il soutenait y avoir fait son droit.

Il répliquait que Bourges, n'étant qu'à deux journées de Riom, il n'était pas surprenant qu'il fût allé quelquefois revoir sa patrie ; quant au voyage de Paris, qu'on lui opposait encore, qu'il l'avait fait durant les vacances ; et

(1) FAYDIT, *Addition au premier factum.*

qu'ainsi rien de tout cela ne prouvait un alibi. Il tâchait ensuite d'infirmer le certificat de nos Pères assistants par huit ou dix chefs contraires, dont le plus fort est une espèce de désaveu donné par les supérieurs des maisons de Riom, de Montbrison et de Nantes, souscrit encore par le R. P. de Sainte-Marthe, alors dans son exil d'Effiat, et en date du 11 novembre 1691, par lequel ces supérieurs déclaraient qu'il n'avait point demeuré chez eux au temps marqué par le dit certificat. Et la chose était, en effet, certaine pour Nantes, où il n'avait pas jugé à propos de se rendre lors de sa sortie ; et pour Montbrison, c'était son cousin germain, le confrère Aimable Faydit qui y demeurait et non pas lui, ce qui avait trompé nos Pères Assistants ; et quant au séjour de Riom, il n'y avait été qu'un peu de temps et sans ordre. Il s'attacha aussi à montrer que nos registres de délibérations du Conseil ne prouvent pas toujours la certitude d'un séjour dans une maison, se pouvant faire et arrivant même tous les jours qu'on n'exécute pas les ordres qui en émanent. C'est ce que je tire de son second *Factum* imprimé, ou addition au premier, le seul que j'ai vu. Mais il est sûrement l'auteur de l'un et de l'autre.

Dans une de ses lettres à un des Pères Assistants, du 18 juin 1693, il se plaint, fort vivement à son ordinaire, de ce certificat par eux donné contre lui qui ne cesse de prôner l'Oratoire dans ce qu'il dit dans ses factums, tandis que le docteur Fradet, sa partie adverse, se tue d'en dire du mal et de le rendre suspect du côté de la doctrine, parce que c'était l'école où Faydit, qu'il veut décrier, a puisé la sienne. Il avoue pourtant que, dans un de ses factums, il a mal parlé de l'Oratoire et des assistants ; mais il prétend que ce factum est supprimé, qu'il n'a jamais été produit ni signifié, que tous les exemplaires en ont été remis entre les mains de M. de Lamoignon, qui les a tous brûlés, et qu'il en a remis la grosse, la copie et les originaux au P. Gaume pour en faire autant.

Dans ce second factum il parle fort librement de M. de Lamoignon, alors avocat général du Parlement, qu'il regarde comme sa partie secrète et favorisant, par égard pour la comtesse de Broglie, sa sœur, celui contre qui il plaide. Il fait jouer un assez vilain personnage à ce magistrat, lui faisant dire par la bouche de sa partie qu'il a sollicité et gagné tous les juges en sa faveur, et que le sieur Faydit, n'ayant que le bon droit pour lui, n'est pas trop bien dans ses affaires. Aussi ai-je ouï dire qu'après son procès perdu, cette liberté lui valut d'être enfermé pour quelque temps en prison.

On dit qu'il fut à Rome sous le pontificat d'Innocent XI (1), et que les indulgences, qu'il en rapporta, ne servirent de rien pour le faire mieux traiter en France, où l'on n'était pas content des intrigues, qu'il avait menées dans ce pays-là sans ordre de la Cour.

De retour en France, il commença à se faire connaître dans le monde par un *Sermon de saint Polycarpe*, qu'il prêcha à Paris à Saint-Jean-en-Grève, au fort de nos différents avec la cour de Rome sur la régale (2). Il y fit un parallèle de la conduite tant du Pape Anicet à l'égard de saint Polycarpe, que de celle du Pape Victor à l'égard de Policrate et des autres asiatiques touchant le jour de la Pâque, avec celle que tenait Innocent XI par rapport à nous dans nos démêlés. Ce sermon fut relevé aussitôt par un libelle intitulé :

Le prédicateur régaliste de Saint Polycarpe confondu. Quelques-uns ont prétendu que l'abbé Faydit avait fait lui-même cet écrit ; à quoi il y a peu d'apparence, s'il est vrai, comme il s'en plaint, qu'il y soit cruellement déchiré et traité de prédicateur courtisan. Quoi qu'il en soit, il fit imprimer l'extrait de son sermon peu de temps après, c'est-

(1) Vigneul-Marville, *Mélanges d'histoire et de littérature*, T. I, p. 330.
(2) Dupin, *Bibliothèque du XVII^e siècle*. T. 6. p. 381.

à-dire en 1687 à Maestricht. Je n'ai vu que l'édition suivante :

Extrait d'un sermon prêché le jour de Saint Polycarpe à Sain-Jean-en-Grève, à Paris, avec les preuves des faits qui y sont avancés. A Liège, chez Jean Henry, 1689, in-12 de 324 pages.

Dans sa préface, loin de désavouer le parallèle qu'on lui reprochait, il le confirme et le pousse jusqu'à vingt-trois chefs de ressemblance d'une façon au moins spécieuse ; et il ne fallait pas une imagination moins vive et moins féconde que la sienne pour trouver tant de rapports entre des querelles si éloignées, et, ce semble, si disparates. Ensuite vient l'extrait de son sermon puis des notes sur les endrois attaqués de ce texte.

« *Il y ajuste si bien tous ses faits*, dit Basnage (1), *avec l'affaire des franchises que le Pape Innocent s'est dû aisément reconnaître sous le nom du Pape Victor*. (Il y avance bien d'autres choses assez singulières, car) *il conclut du silence de Polycrate que la Sainte Vierge n'a point demeuré à Ephèse* » ; il tient pour la vérité de la lettre d'Aggar et traite M. Du Pin d'audacieux et de jeune téméraire pour la nier. Il attaque encore le Père Petau et M. Valois pour avoir osé nier que Victor eût retranché les Eglises d'Asie de sa communion, et traité le dernier de bonhomme, qui dormait quelquefois, ainsi qu'Homère. Pour Baronius, qui a prétendu que Victor avait bien fait de les excommunier, il trouve, de compte fait, trois insignes impertinences et sept mensonges évidents dans les raisons qu'il donne pour le prouver.

Il a inséré, à la fin, une lettre latine, qu'il écrit du mois

(1) Basnage, *Histoires des Ouvrages des savants*, novembre 1688, art. 9. Je ne comprends pas pourquoi Basnage qui parle de ce sermon au mois de novembre 1688, peut le rapporter, comme il le fait, sur l'impression de Liège de 1689.

de mai 1688 à M. Ménage, où il se flatte que le cardinal Ranuzzi, alors nonce en France, et qui lui avait fait jusque-là bien des amitiés, ne lui saura point mauvais gré, qu'étant bon français, il ait parlé comme il a fait dans son sermon. Il rend, dit-il, son nom en latin par celui de *Facditius* et non pas par celui de *Fayditius*, dont sont appelés en divers titres anciens des évêques et même des cardinaux de sa famille, parce que M. Le Fèvre, de qui il se fait honneur de tenir tout ce qu'il sait de grec et de latin, lui a appris autrefois de latiniser son nom de cette première façon.

Supplément à la dissertation sur le sermon de saint Polycarpe, ou correction des fautes, additions et omissions survenues dans l'impression qui en a été faite sans la participation de l'auteur chez Jean Henry à Liège. Brochure in-16 de 122 pages.

N'ayant pu, comme il s'en flattait, obtenir un privilège pour une seconde édition de son sermon, il désavoue ici l'application qu'il y avait faite de nos démêlés avec Rome, c'est-à-dire qu'il se rétracte de tout ce qu'il avait dit, excepté des faits historiques avancés au sujet de Saint-Polycarpe. Il se jette ensuite, je ne sais comment, sur le P. Malebranche, puis il déchire Vassor, alors encore des nôtres, sur son livre *De la véritable Religion*, où il l'accuse d'avoir répondu faiblement à certaines objections des Sociniens, et d'en avoir dissimulé d'autres considérables. Enfin, il y désavoue, ce qu'il avait néanmoins insinué assez nettement dans sa lettre latine à M. Ménage, que l'évêque et le cardinal Fayditius eussent été des gens de sa famille.

Histoire du différend de M. Santeuil avec les jésuites pour l'épigramme qu'il a faite sur M. Arnauld. Brochure in-12, de 72 pages.

L'auteur aurait aussi bien fait d'intituler ce petit ouvrage : *Histoire de la part que le sieur Faydit a eue au différend de*

Santeuil avec les Jésuites. Il y raconte, en effet, que, quand l'épitaphe de Santeuil sur M. Arnauld eut paru en public traduite en vers français et eut été suivie d'une critique des deux Epigrammes, tant la française que la latine, Santeuil crut l'abbé Faydit auteur de la traduction de son épitaphe, ouvrage cependant de M. de la Feymas, et lui en fit des reproches ; qu'il y avait néanmoins si peu de part que c'était lui, au contraire, qui en avait fait la critique, tant de la traduction française que de l'original ; et il rapporte à ce sujet les billets en prose et en vers qu'ils s'écrivirent, Santeuil et lui, après l'histoire de ce démêlé, qui remplit les dix-huit premières pages. Viennent les pièces du procès, parmi lesquelles l'auteur n'a garde d'oublier la traduction en vers français, qu'il a faites, de quelques lettres de Santeuil en vers publiées à cette occasion, comme la première au P. Jouvency :

« *Scilicet egregias qui me duxêre per artes* »,

et le Santolius pœnitens :

« *Rumpite perjurum suspiria, rumpite pectus.* »

« *Il faut avouer qu'il est bon poète et bon grammairien ; et que, s'il s'en était voulu tenir à écrire sur des sujets de la compétence des belles-lettres, il aurait pu briller avec distinction, ayant de l'érudition et une imagination vive et fleurie* (1). » Cet ouvrage parut en 1696.

On lui attribue aussi le suivant (2), que je n'ai pas vu :

Tombeau de J.-B. de Santeuil avec l'éloge de ce poète, publié par Pierre Faydit, Paris, 1698, in-4°

Mais, voulant faire parler de lui par des endroits plus marqués, il osa bien en 1692 entrer en lice contre un grand homme par un écrit contre *l'Histoire de l'Eglise* de M. de

(1) Vigneul-Marville.

(2) *Bibliothèque Boissier*, N° 6999.

Tillemont pour soutenir son opinion sur le non-séjour de la Sainte Vierge à Ephèse, où ce savant prétend qu'elle est morte (1). Il est cité dans le catalogue de M. Boissier sous ce titre (2) :

Mémoires contre les mémoires de l'histoire ecclésiastique de M. de Tillemont par le sieur Batisy (Faydit), Toulouse, 1695, in-4°.

Il ne resta pas en si beau chemin, et ayant une fois enfilé les grandes matières, il fit part au public de ses recherches sur l'histoire de l'Eglise.

Eclaircissements sur la doctrine et l'histoire ecclésiastique des deux premiers siècles. A Maestricht, chez Josué Vanderplatt, 1695, in-8°, de 192 pages.

L'ouvrage commence par une lettre moitié française, moitié latine de M. l'Evêque de N., qui lui dit que la manière si vive, si dédaigneuse, si insultante, dont il a écrit contre le plus savant, le plus modeste et le plus sage prêtre de la chrétienté, M. de Tillemont, et même contre un évêque qui fait autant d'honneur à l'Eglise par sa piété que par ses doctes écrits, M. Bossuet, lui fait craindre pour sa personne l'indignation du public ; qu'il sait de bonne part que ce sont ces manières libres et hardies de parler et d'écrire qui lui ont fait encourir la disgrâce de ses juges et perdre tout récemment son procès du prieuré-cure de Saint-Jean-de-Riom, par conséquent en 1695 ; qu'il est bien étonnant qu'il s'obstine à soutenir tous ces paradoxes historiques, et qu'il serait curieux de voir comment il pourrait les défendre.

Or cette lettre de l'Evêque N., que, sur le style et le génie du sieur Faydit, je serais tenté de croire fabriquée par lui-même pour avoir un prétexte plausible d'entretenir le public de l'affaire de son procès et de continuer ses disserta-

(1) Dupin, *Bibliothèque du XVII*e *siècle*. T. VI, page 383.
(2) *Bibliothèque Boissier*, N° 9095.

tions, cette lettre, dis-je, est suivie de sa réponse latine fort bien écrite, et qui paraît tout à fait de la même main que celle du prétendu évêque N. Il y parle fort de la perte de son procès, qu'il attribue à la prévention de M. le premier président de Harlay.

Puis il entre en matière, et soutient avec sa hardiesse ordinaire, le plus souvent sur de simples preuves négatives, bien des faits singuliers, comme 1° que les sentiments de Valentin sur la nature de Dieu et la Trinité étaient orthodoxes; 2° que celui du Père Malebranche sur Jésus-Christ cause occasionnelle de la grâce n'est qu'un réchauffé des opinions des anciens gnostiques; 3° que le voyage, la demeure et la mort de la Sainte Vierge à Ephèse sont de pures imaginations sans fondement; 4° que saint Jacques, le frère du Seigneur, n'était pas apôtre; 5° qu'il y a lieu de douter si la chaudière bouillante, où on dit que saint Jean fut jeté à Rome, n'est pas plutôt une prison ainsi appelée vulgairement; 6° que l'histoire du jeune homme converti par cet apôtre est une fable; 7° et que le ciel n'est pas si différent de la terre que le système des scolastiques sur la Trinité l'est de celui des anciens Pères (1).

Aussi espère-t-il de mettre bientôt au jour un livre intitulé :

Fausses idées des théologiens sur tous les mystères de la religion, et il y examinera à fond le système sur la Trinité du P. André Martin de l'Oratoire, pour la personne duquel il a néanmoins une estime infinie, qui est presque le seul théologien moderne qui ait écrit exactement sur la Trinité, et le plus grand augustinien de son siècle (2).

Comme chez les gens de l'espèce de l'abbé Faydit le dire et le faire se suivent de près, il fit imprimer en 1696 un livre sous ce titre :

(1) Dupin, *Ibid.*
(2) Faydit, *Eclair.*, p. 105.

Altération du dogme théologique par la philosophie d'Aristote, ou fausses idées des scolastiques sur les matières de religion. T. I. de la Trinité.

Le Père Hugo, prémontré, fit imprimer à Luxembourg en 1699 une réfutation de cet ouvrage, où on le suit pied à pied pour lui faire voir des erreurs et des contradictions manifestes. Mais il ne demeura pas sans réplique. Il donna en 1702 une

Apologie du système des Saints Pères sur la Trinité contre les Tropolatres et les Sociniens, ou réponse au livre du P. Hugo. Elle ne parut qu'en 1704.

Il déclare, dans sa préface, à la face du ciel et de la terre, qu'il n'a jamais cru ni soutenu qu'on peut dire en un certain sens qu'il y a trois dieux, et qu'il veut bien effacer de son sang les paroles de son livre qui ont pu faire croire qu'il avait un pareil sentiment ; mais il en veut toujours aux scolastiques à cause de certains termes qu'ils emploient, qu'il nomme par dérision « *des colifichets spirituels* », et il les appelle « *Tropolatres* », parce qu'ils croient qu'on peut adorer les relations divines dans leur état de précision.

Le Père Hugo, qui fit encore une *nouvelle réponse* à cette apologie, convient que son adversaire désavoue dans ce dernier écrit le Trithéisme qu'il semblait avoir voulu introduire dans le premier.

Ce dessein de vouloir réformer la scolastique était de sa part, dit Vigneul-Marville, quelque chose encore de plus hardi que celui de M. de Launoy de réformer la cour céleste (1). Car celui-ci n'attaquait que des morts qui ne pouvaient se défendre que par de vieux titres, au lieu que M. Faydit s'en prenait à des gens vivants et les moins endurants qui soient dans le monde.

Aussi le fruit de cette hardiesse fut de faire ordonner la suppression de son livre et d'envoyer l'auteur en retraite à

(1) Vigneul-Marville, *Mélanges d'histoire et littérature*, T. I, p. 330.

Saint-Lazare, où « *il témoigne son repentir*, ajoute mon auteur, *déclarant hautement qu'il renonce à l'étude, que la lecture l'a perdu, et qu'il ne veut plus qu'une plume pour signer sa rétractation.* »

Il est aussi l'auteur d'un livre intitulé :

Télémacomanie, imprimé à Eleuterope en 1700. C'est une critique du Télémaque de M. de Cambrai. On y répondit dans la préface d'une nouvelle édition de ce livre faite à la Haye, et il répliqua dans un autre de ses ouvrages qui a pour titre :

Supplément aux Essais de littérature, 5e partie, page 124, et il cite lui-même une 6e partie de cet ouvrage dans ses *Remarques sur Virgile* (Ire partie, page 557) (1).

La Bizardière l'a tourné en ridicule dans ses *Caractères des auteurs* (2) : « *Faydit*, dit-il, *employa toute son éloquence pour foire valoir sa Télémacomanie auprès des Grecs. Ses efforts furent inutiles. Celui qui avait composé la préface de la dernière édition des Aventures de Télémaque, fatigué de la lecture d'un ouvrage, qui lui paraissait insipide, demanda si la ville de Delphes était devenue la décharge des Petites Maisons.*

Une raillerie de cette nature obligea Faydit de chercher fortune du côté des Romains. Nous le rencontrâmes dans le vestibule, qui lisait la vie de saint Amable à quelques-uns de ses amis. Il contait les disgrâces qui lui étaient arrivées au sujet de ce livre, et se félicitait sur la découverte que personne n'avait faite avant lui. Elle consistait à montrer que Pythagore n'avait jamais été Carme.

Après avoir harangué près de demi-heure, il tomba en défaillance. Un verre de vin grec le tira de son assoupissement. On lui demanda la cause de cette faiblesse. N'avez-

(1) Bayle, *Supplément du dictionnaire critique.*

(2) La Bizardière, *Caractères des auteurs*, p. 162.

vous pas vu, dit-il, *ces quatre satellites qui me viennent chercher jusque dans la Grèce. — Ce sont des Frères de Saint-Lazare*, dit un de la compagnie.— *Vous faites les braves*, ajouta Faydit. *Si vous aviez passé par leurs mains, aussi bien que moi, vous seriez peut-être morts de peur.* »

La vie de saint Amable, prêtre et curé de la ville de Riom en Auvergne sous l'épiscopat de Saint Sidoine Apollinaire écrite en latin sur des mémoires... etc. Traduite en français sur un manuscrit qui n'a jamais été imprimé, avec des notes et des éclaircissements sur l'histoire ecclésiastique et civile d'Auvergne tirés des auteurs originaux et contemporains. Dédiée à Madame la comtesse d'Ayen, par M. l'abbé Faydit. Paris. chez Moreau, 1702, in-12.

Avec ce titre si long, il a encore oublié d'y faire mention d'un long *Panégyrique de Saint Amable* de sa façon et qu'il a fait insérer avec la vie.

Il pouvait se passer de mettre son nom à cet ouvrage. Il s'y est peint au naturel comme en tous les autres. Ses notes sont un étalage d'érudition d'un homme qui cherche à faire voir qu'il en a, et qui, par cette raison, n'est point du tout précis, mais vous promène partout où il espère de briller et de se faire valoir.

Parlant de lui dans une de ses notes il dit : « *J'avoue que, pour me conformer aux canons et à l'esprit de l'Eglise, j'avais affecté de ne point prendre la prêtrise que lorsque la Providence divine me chargea, sans que je le demandasse, du même titre et de la même cure qu'avait possédés autrefois saint Amable, à savoir le prieuré-curé de Saint-Jean-de-Riom. Mais ce furent, au contraire, les deux principaux moyens dont on se servit au palais pour m'en débouter. Il a*, dit-on, *attendu la vocation au sacerdoce d'un bénéfice, et si jamais on ne l'avait fait curé, jamais aussi il n'aurait voulu être prêtre. Premier moyen qui charma les juges, et qui me fit exclure. Il n'a pas donné procuration spéciale et par devant notaire à son père*

pour requérir ce bénéfice. Or tout homme qui ne requiert pas, qui ne brigue pas un bénéfice par lui-même où par procureur, en doit être exclu. Second moyen qui me fit perdre Ce fut là le moyen péremptoire. Demitto auriculas ut iniquœ mentis asellus cum gravius dorso subiit onus (1). »

Il avoue la Télémacomanie pour un de ses ouvrages, et se plaint d'avoir été maltraité par l'apostat Guedeville, Bénédictin défroqué et marié en Hollande, dans la nouvelle édition de Télémaque (2).

Il est encore auteur, selon M. Dupin, de

La Presbyteromachie, ouvrage que je n'ai point vu, et qu'il a composé contre le P. Malebranche. Il s'en reconnaît le père, au lieu d'en rougir, dans ses Remarques sur Virgile (3), par où il nous faut finir son article.

Remarques sur Virgile et sur Homère et sur le style poétique de l'Ecriture Sainte, où l'on réfute les inductions pernicieuses que Spinoza, Grotius et M. Le Clère en ont tirées et quelques opinions particulières du P. Malebranche, du sieur Lelevel et de M. Simon. Paris, chez Cot, 1705, in-12, de plus de 600 pages.

L'abbé Faydit, toujours semblable à lui-même, se montre encore ici fort à nu, c'est-à-dire avec un génie aisé, libre et hardi au suprême degré, qui ne sait ce que c'est que de ménager personne ou de mesurer ses paroles ; plein de feu et de saillies, d'une imagination vive et féconde, qui lui fait lier et trouver une espèce de rapport entre une multitude de faits et d'idées, qui n'eurent jamais de liaison entre eux que dans son esprit ; d'ailleurs plein d'érudition et de recherches assez curieuses.

Il employa la première partie de cet ouvrage à donner la

(1) Page 173.

(2) Page 358.

(3) IIe partie, p. 165.

préférence à Virgile sur Homère, et prouve, ce me semble, assez bien son dire.

Il veut montrer dans la deuxième que ces deux poètes ont parlé plus exactement de l'empire de Dieu sur les cœurs des hommes, et mieux suivi la doctrine des décrets prédéterminants que plusieurs théologiens protestants et catholiques.

La troisième, qui tient plus de la moitié du volume, est un farrago et un vrai pot pourri, où il fait entrer toutes sortes de contes vrais ou faux, anciens et modernes, qu'il finit toujours par quelques vers de Virgile, lesquels il croit faire une heureuse allusion au fait qu'il raconte.

La quatrième est une critique des défauts d'Homère et de Virgile.

Plein de lui-même, il ne perd aucune occasion de nous conter tout ce qui lui est arrivé. Ainsi il nous apprend qu'en 1689 il composa un petit livre imprimé en forme de *Requête à Messieurs de la chambre ecclésiastique de Clermont*, où il amassa avec soin tous les titres originaux qui regarde la vie de Saint Amable, ou la fondation de son église, et qu'en 1702 il fit imprimer à Paris la *Vie* du même saint, trois mois avant que le sieur Chevalier, chanoine de Saint-Amable, eût fait paraitre à Lyon une autre *Vie* du même saint, où, affectant de s'écarter de la sienne en bien des endroits, il a défiguré et gâté les mémoires que lui, abbé Faydit, lui avait communiqués, en y mêlant des anachronismes et des faussetés.

Il nous apprend qu'Amable Faydit, son père, était neveu du savant Père Jacques Sirmond, jésuite, confesseur du roi (1).

De même, qu'étant official et grand vicaire de Nevers, il fit un *Mandement contre le Livre des Maximes des Saints* au nom et sous la personne de M. l'évêque de Nevers, lequel

(1) Page 378.

mandement, fort approuvé de M. Bossuet, commençait ainsi :

« *De toutes les illusions spirituelles, il n'en est point de plus dangereuses, dit saint Augustin, que celles qui sont revêtues des apparences de la piété.* » (1)

Voilà pour moi les premières nouvelles de ce grand vicariat qui, examiné de près, paraîtrait peut-être bien peu de chose et avoir duré peu de temps.

Encore, qu'il va donner un nouveau livre sur la nature et les attributs de Dieu intitulé : *Système du monde intelligible*, duquel il fait ici l'analyse, mais qui est toujours resté dans son cabinet, ou peut-être même dans ses idées (2).

Simon, qu'il attaque, comme il se l'est proposé dès le titre de son ouvrage, lui rend la pareille dans sa *Bibliothèque critique* (3) :

« *Ce livre*, dit-il, parlant des Remarques sur Virgile et sur Homère, *ce livre n'a pas plutôt paru, qu'il a été supprimé par ordre du magistrat. L'auteur, qui a quelque érudition, n'étant pas maître de son esprit, ou plutôt de son imagination, se jette souvent dans des paradoxes insoutenables. C'est une pitoyable rapsodie et un recueil de diverses choses mal cousues ensemble. Il y a mêlé des injures contre des personnes vertueuses principalement contre le P. Malebranche, dont il parle comme il ferait de Spinoza, et il le traite d'hypocrite et d'homme sans religion. On ne voit pas quelle autre raison il peut avoir eu d'en user ainsi, sinon qu'il est lié de parenté et d'amitié avec quelques personnes qui sont dévouées au parti de M. Arnauld, entre autres l'abbé Golfer, qui lui procura, il y a quelques années, la sortie d'une prison, où on n'enferme que les fous et les débauchés.*

Il promet, dans la Préface, de faire lire agréablement au public les vérités les plus essentielles, et néanmoins, selon lui,

(1) Page 448.
(2) Page 552.
(3) T. I, ch. 33.

les plus inconnues même parmi les théologiens. Mais c'est un titre trompeur ; et, quoique la première et la dernière partie de ses remarques contiennent d'assez bonnes choses, le reste consiste en des contes faits à plaisir et en des puérilités ridicules. Cet homme prétend par exemple trouver dans Virgile et dans Homère tout le système de saint Augustin sur la grâce, qu'il confond avec le factum des anciens et la nécessité des anciens gnostiques, des Manichéens et des Mahométans d'aujourd'hui (1). »

Simon, non content de l'avoir assez rudement mené jusqu'ici, emploie encore les quatre derniers chapitres du 3e tome de sa *Bibliothèque critique* à se disculper de tous les reproches que l'abbé Faydit lui avait faits touchant l'autorité de la doctrine de saint Augustin et à relever ensuite ce que cet abbé avait avancé de singulier dans ses *Remarques sur Virgile et sur Homère.*

Il ne lui impose point sur la manière indigne dont il l'accuse d'avoir traité le P. Malebranche. On en peut juger par ce trait, que je tire des *Remarques* de cet abbé, où il fait apostropher ainsi ce Père : « *Que faites-vous donc ici, Pater? Et pourquoi venez-vous chanter ici avec nous le Te Deum? Vous êtes un grand hypocrite, puisque vous ne priez Dieu, et ne lui rendez grâce que par politique.* » Il s'imagine ensuite plâtrer cela et réparer le mal qu'il a dit par cet autre trait. « *Avant que de finir ce livre, je me crois obligé d'avertir le lecteur que, quoique je confonde souvent le P. Malebranche avec Spinoza et M. Le Clerc sur le fait de la Providence, de la grâce et des volontés particulières, je suis bien éloigné de croire que ce vertueux et savant prêtre soit dans les mêmes erreurs que ces deux hérétiques. J'ai voulu dire seulement qu'on peut tirer des conséquences de ses principes en faveur de leur doctrine.* » Et, après cette déclaration, il se croit obligé de recommencer de plus belle dans le 2e Tome du même ouvrage, le dernier que je sache qu'on ait de lui.

(1) T. III, ch. 41.

Nouvelles remarques sur Virgile et sur Homère et sur le prétendu style poétique de l'Ecriture Sainte ; ou les sophomanies ou les folies des sages et des savants, dans lesquelles on réfute les erreurs des Spinosistes, Sociniens et Arméniens, et les opinions particulières et hétérodoxes des plus célèbres auteurs, tant anciens que modernes. 1710, in-12, sans nom d'imprimeur.

Dans cette seconde partie de ses Remarques il attaque tous ceux d'entre les savants, dont les opinions l'ont choqué. Chacun, selon lui, a sa marotte ou son tic qui fait qu'excellent en un certain genre, il est extravagant sur d'autres points, et donne dans des puérilités ou des singularités impardonnables, sur lesquelles il se croit obligé de le relever avec sa hardiesse et sa pétulance ordinaires.

Il en veut surtout au P. Malebranche, qui est sa bête sur laquelle il se rue brutalement, sans considérer s'il prend bien son système sur les causes occasionnelles et sur les lois générales, ou s'il a droit d'en tirer les énormes conséquences qu'il en réfère, surtout depuis la page 148 jusqu'à la page 184, où il raconte un prétendu songe qu'il a eu d'une dispute de ce Père avec Tertullien, qui est bien la plus extravagante et la plus mal agencée fiction qui puisse s'imaginer.

Il avoue dans son livre qu'il a été dans la prison des fous à Saint-Lazare pour son ouvrage sur la Trinité.

Il parle aussi des vers qu'il fit sur Santeuil pour se railler de son inconstance, tantôt à louer M. Arnauld dans l'excellente épitaphe qu'il avait faite sur son cœur, tantôt à rétracter ces louanges par lesquelles il avait choqué les Jésuites (1).

Il mourut enfin en 1709, à Riom, sa patrie, où il avait eu ordre du roi de se retirer, âgé de 65 ans (2).

M. Clément, dans son *Catalogue de la Bibliothèque du roi*, ne lui donne que 63 ans, et le fait mourir le 17 d'octobre 1709.

(1) Page 545.

(2) Moreri, *Edition de 1725.*

XIX

L'ABBÉ FAYDIT

Nous omettons, pour terminer la lettre D, les PP. Dutreuil et Duvivier.

La lettre E nous donne les auteurs oratoriens dont les noms suivent : Esprit (de l'Académie française), Eudes, Eymard et Eymery. Nous les omettons également, ainsi que les PP. Fabre, Faulconnier, Favre, pour arriver à

Pierre Faydit. Il naquit à Riom en Auvergne, en 1644, d'une honorable famille de cette ville. Il entra à l'Oratoire, le 4 octobre 1662, et y enseigna avec succès les humanités et la philosophie dans plusieurs colléges. Mais dès 1669 la singularité de ses idées et de sa conduite obligèrent le conseil de l'Oratoire à lancer contre lui un ordre d'exclusion. (Arch. nat. MM. 510, p. 112.) Cet ordre toutefois fut révoqué « en considération des instantes prières de MM. ses pères et oncle de Riom. » (*Ibid.*) Mais, en 1671, ayant fait imprimer un ouvrage contre la défense de ses supérieurs, il dut quitter définitivement la Congrégation. On sait « les fréquentes disgraces que son humeur mordante et la hardiesse de ses opinions lui ont attribuées » (1). Il mourut à Riom en 1709, où il avait eu ordre de se retirer, après avoir été emprisonné à Saint-Lazare.

Ouvrages. — *Lettre à M. Henri Arnaud, évêque d'Angers*, 26 avril 1669. In-4° de 15 pages.

Batterel. — Il y explique pourquoi il est sorti de l'Oratoire. Il y rentra, comme nous l'avons dit, l'année suivante; puis en fut renvoyé, à cause de l'ouvrage suivant.

= *De mente humana juxta placita neotericorum.* Lyon, Juilleron et Camba, 1670.

= *Extrait d'un sermon prêché le jour de la Saint-Polycarpe à Saint-Jean en Grève, à Paris, avec les preuves des faits qui y sont avancés.* Liége, J. Henry (*à la Sphère*), 1689. In-12 de (xxiv)-324 pages.

— Le même, sous ce titre : *Conformité des Églises de France avec celles d'Asie et de Syrie des* II*e et* III*e siècles dans leurs différends avec Rome.* Liége, etc...

C'est absolument le même ouvrage et la même édition : le premier titre y a été laissé en blanc, et on y a imprimé, après coup, avec des caractères informes, le nouveau titre.

C'est une réponse au libelle intitulé : *le Prédicateur régaliste de Saint-Polycarpe confondu.*

A la fin se trouve une lettre à Ménage, datée du 18 juin 1688 et publiée à part avec quelques différences en in-4° de 4 pages. Ln. 27/7436.

= *Mémoires contre les Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique de M. Tillemont*, par Datyfi de Romi (Faydit de Riom). Bâle, 1695, in-4° de 28 pages.

Réimprimés dans les *Dissertations mêlées* de Bernard. Amsterdam, 1740. In-8. Tome II.

---

(1) D'Artigny, *Nouveaux mémoires.* Paris, 1747, tome I, p. 313.

= *Éclaircissements sur la doctrine et sur l'histoire ecclésiastique des deux premiers siècles.* Maestricht, 1695.

Les *Annales* de M. Bonnetty (juin 1863, p. 433-455) en ont publié une dissertation sur les *Preuves que les Gaules ont connu le christianisme avant tous les autres pays.*

= *Altération du dogme théologique par la philosophie d'Aristote, ou Fausses Idées des scolastiques sur toutes les matières de la religion.* Tome Ier. *Traité de la Trinité.* S. l. 1696. In-12 de 498 pages.

Dans l'exemplaire de la Bibliothèque nationale, on a ajouté à la fin une satire en vers de deux pages et demie, intitulée : *le Docteur d'Auvergne, satyre nouvelle,* jouxte la copie à la Vilette, chez Lazare Fouet, au Bras-Fort.

Cet ouvrage fit enfermer Faydit à Saint-Lazare.

— *Le même,* même titre (sans l'indication : t. Ier). S. l. (Rouen), 3 août 1696. In-12 de (VI) - 389 - (III) pages.

= *Histoire du différend de M. Santeuil avec les Jésuites...* 1696. In-12 de 72 pages. (Batterel.)

= *In effigiem Ludovici de Boucherat, Galliarum cancellarii...* 1697. In-4°...

= *Præfectura Bosiana, sive felicitas urbis clarissimo viro Bosc Dubois prætore et præfecturam mercantium obtinente...* 1697. In-4°...

= *Tombeau de M. de Santeul...* Paris, Vve R. Dessain, 1698. In-4°...

= *Lettres théologiques sur les nouvelles opinions du temps, à Mme la marquise D***,* première lettre, *la Presbytéromachie, ou le Combat de deux fameux prêtres, inventeurs de la nouvelle doctrine, Michel de Molinos et Louis de Malebranche, prêtre de l'Oratoire, s'entre-détruisant l'un l'autre par leurs propres principes.* S. l., 1699. In-8° de 44 pages.

Réimprimé dans les Annales de M. Bonnetty, 1863, janvier, p. 46-59, et février, p. 120-133.

= *Le Télémaque spirituel ou le roman mystique sur l'amour divin et sur l'amour naturel, condamné par N. S. P. le Pape Innocent XII... Seconde lettre à Mme la marquise de ***.* S. l., 1699. In-12 de 84 pages.

Réimprimé *ibid.*, 1877, p. 208-225. Ce rarissime opuscule existe à la Mazarine C, 24959 A.

= *La Télémacomanie ou la Censure et Critique du roman intitulé : les Aventures de Télémaque...* A Eleuterople, chez Pierre Philalethe, 1700. In-16 de 24-22-477 pages.

— *La même,* 1700. In-12 de 346 pages.

— *La même.* La Haye, 1713...

— *La même,* traduite en italien, Venise, 1751...

= *Apologie du système des saints Pères sur la Trinité contre les tropolâtres et les sociniens...* Nancy, chez Paul Barbier, 1702. In-8 de 80-332 pages.

C'est une réponse au livre que le P. Hugo, prémontré, fit imprimer (Luxembourg, 1699) contre le *Traité de la Trinité* de Faydit.

= *La Vie de saint Amable, prestre et curé de la ville de Riom en Auvergne...* Écrite en latin..., par Juste, archiprêtre, et traduite en français sur un manuscrit. Paris, J. Moreau, 1702. In-12 de (XX) - 372. Suivi du panégyrique de saint Amable prêché à Riom, 104 pages. (Bibl. Ste-Geneviève, H2 614.)

— *La même.* Riom, Nicolo, 1877. In-18 de 380 pages.

= *Supplément des Essais de littérature.* Paris, Vibon, 1703-4. In-12, 2 vol. de...

= *Remarques sur Virgile, et sur le style poétique de l'Écriture sainte, où l'on réfute ... Spinoza, Grotius, et M. Le Clerc, ... et quelques opinions particulières du P. Malebranche, du sieur L'Elevel et de M. Simon, sur Homère...* Paris, I. et P. Cot, 1705. In-12 de (vi) - 606 - (38) XXXVIII pages.

= *Nouvelles Remarques sur Virgile, Homère... et sur le prétendu style poétique de l'Écriture Ste* Paris, 1710. In-12 de (vi) - 552 - (16) p.

Voir sur Faydit, Batterel, II, 3, 337; — Ricais, II, 70; — R. Simon, bibl. I, 33 et 34 : II, 32; — Bernard, *Nouvelles de la république des lettres*, 1700, p. 384; — *Mélanges de littérature*, I, p. 330; — Graveson, *Hist. ecclés.*, dernier volume; — Dupin; — D. Coutant, *Vindiciæ mss codicum*, Paris, 1706, p. 65; — Beauval, dans l'*Histoire des ouvrages des savants*, 1699, p. 214; — *Mémoires de Trévoux*, Y, 408 et 416; — *Les Annales de M. Bonnetty*, aux endroits cités; — Tamizey de Larroque, *De l'emprisonnement de l'abbé Faydit*. Paris, Palmé, 1878.

Nodier, dans Michaud, cite un *Fayditiana*, Paris, 1705, in-12, et dit ne l'avoir pu découvrir. Nous n'avons pas été plus heureux. Le *Ménagiana* (dont la seconde édition, Paris, 1694, fut donnée par Faydit) contient divers bons mots de notre auteur (t. II, 306, t. IV, 104, 161 et 163).

— A Messieurs les députés du clergé et chambre ecclésiastique de Clermont. s.l.n.d. in 4° pièce (Lk7 2096.)

— Lettre sur la phantasmatologie s.d. in 8° de 61 pages (contre Malebranche)

— D'après (Richelet - Fabre) Réponse au Père Hugo, chanoine régulier

La presbyteromachie

une lettre à un prieur des Carmes déchaussés contre l'entêtement de ces religieux qui croient que Pithagore a été carme !!

— Feller, Tome V. édit. Besançon 1832. M. Vigouroux p. 139

Faydit. ou les sophomories et les folies des sages et des savants 1710

ed. M. Vigouroux.

Charles Louis Hugo, prémontré, évêque de Ptolémaïde a donné une Réfutation du système de l'abbé Faydit sur la Trinité Luxembourg 1699.

— Longueruana

— Mercure hist. et polit. T. IV. p. 265

Faydit

Archives Nles M. 758 Papiers du P. Léonard, augustin déchaussé :

1 Mai 1702 Le sieur Faydit, prêtre de l'Oratoire, à qui l'on fait tant d'affaires, a composé autrefois un recueil des témoignages pour et contre la religion catholique dans les anciens païens, tant poètes qu'orateurs et historiens.

M. 759 Réponse à l'apologie du système de M. l'abbé Faydit sur le mystère de la Trinité par le R. P. Louis Hugo, prieur des chanoines réguliers prémontrés de Nancy. Paris, Jean Moreau, 1702 avec approbation et privilège du roi, in 8 de 385 pages.

Dans la préface, le P. Hugo expose les raisons qui l'ont engagé à répondre à l'Apologie du système .. etc qui sont la force de la vérité et l'intérêt de sa réputation. Car, ayant remarqué que M. Faydit, dans cette apologie, le traitait par devant le public comme un calomniateur, il a cru que, malgré l'envie qu'il avait d'effacer le souvenir des premières opinions de M. Faydit, il ne pouvait, sans trahir ses devoirs, sacrifier à l'honneur de cet abbé, l'obligation que la loi lui impose de conserver le sien. Il ajoute que M. Faydit n'avait pas lieu de s'effaroucher contre lui, quand il lui a représenté la monstrueuse opinion qu'il déteste aujourd'hui, puisqu'il l'a fait sans aigreur et qu'il n'est pas le seul qui ait éventé ce venin, car en France, en Allemagne, en Lorraine, en Angleterre, en Hollande, en Saxe, etc, il a rencontré une même censure parmi les catholiques comme chez les protestants. Que si M. Faydit a les sentiments catholiques sur ce mystère, son ouvrage n'en a ni le langage, ni les principes. Le P. Hugo remarque de plus que, dans l'Apologie de M. Faydit, il y a une antipathie éternelle contre Aristote et S. Thomas et que Platon y est regardé comme la règle de la foi et du langage des catholiques, où le P. Hugo dit que, si les principes d'Aristote ont fourni, comme on l'accuse, des armes aux Arriens, aux Eunoméens et aux hérétiques unitaires, Platon n'a pas donné dans des écarts moins funestes à la foi et à l'Evangile que ceux d'Aristote, puisque ce philosophe mystérieux fournit souvent des armes aux Simoniens, aux Nicolaïtes, aux Valentiniens, aux Marcionites, aux Cerdoniens, aux Origenistes, aux Tritheïtes, aux Canonites

et aux Ariens, qui y ont puisé le poison de leurs doctrines. Que si les Sts Pères ont marqué de l'estime pour Platon, ce n'est pas qu'ils en aient ignoré les blasphèmes ; mais c'est qu'à travers ces blasphèmes ils ont entrevu quelque rayon de vérité et de lumière, qui servait à établir contre les philosophes et les hérétiques les mystères de la religion et à donner une ébauche de la profondeur de l'Evangile. St Thomas en ~~usa~~ usa de même à l'égard d'Aristote. Le P. Hugo rapporte ensuite quelques passages de cette apologie où il fait voir les contradictions de M. Faydit. Il montre que Faydit, dans le corps de son ouvrage, fait la guerre aux saints docteurs auxquels il avait donné des lettres de paix dans sa préface. Que rien n'est plus périlleux pour la foi que de fonder avec Faydit la distinction des personnes divines sur les idées de nature engendrante, engendrée et procédante. Cette grande question est traitée avec étendue dans la 2e partie de cette réponse, où le P. Hugo épuise la doctrine de Sabellius, que M. Faydit avait mis en parallèle avec celle de S. Thomas et où il s'arrête à faire voir les avantages de la scholastique de S. Thomas. Il donne les vraies idées de la scholastique qu'il distingue de cette théologie sèche et décharnée qu'on devrait plutôt appeler justement une métaphysique audacieuse et une technologie plutôt qu'une théologie.

Dans la 3e partie, le P. Hugo remet sous les yeux à M. Faydit plusieurs opinions singulières qu'il avait avancées dans son premier traité systématique et que le P. Hugo avait attaquées dans sa réfutation, sans que M. Faydit se soit mis en devoir d'y répondre et de les venger dans son apologie. Il lui fait toucher au doigt plusieurs contradictions.

Dans la 4e partie, le P. Hugo a ramassé plusieurs points dogmatiques et historiques épars dans l'apologie de M. Faydit et les a soumis aux règles de la critique. Il y examine la doctrine d'Origène sur la Trinité, celle de S. Epiphane sur la nature divine et s'applique à purger ce Père de l'erreur des antropomorphites contre Faydit. Il traite ensuite l'autenticité des paroles de la 1e Epître de S. Jean : « Tres sunt qui testimonium »... et à l'occasion de ce passage, il recherche la première origine de l'hérésie de Pneumatomaques. Enfin il fait voir que le concile d'Antioche de l'an 341 n'était pas d'une autorité reconnue qu'Eleuse de Cyzich et Sylvain de Tarse ne peuvent être sûrs garants de son orthodoxie.

Le mal est incurable et voyant son grand âge
Il sortira du monde avant que d'être sage.

Jouxte la copie, à la Villette, chez Lazare Fouet, au Bras-Fort, 1704

Idem : M. 761 =

L'Abbé Faydit fut pris chez lui et conduit à St Lazare le mardi 31 juillet 1696. Il en sortit le mardi 30 juillet 1697 à la charge et condition qu'il demeure chez M. le curé de St Séverin à Paris et y sera nourri ; qu'il n'écrira point. M. le curé est son ami, qui s'est interessé à lui : il doit veiller sur sa conduite.

M. Golfe, parent de cet abbé, qui est secrétaire chez M. de Caumartin, intendant des finances, a sollicité Madame de Caumartin pour qu'elle intercède auprès de M. d'Argenson, lieutenant de police, pour la liberté de cet abbé. Ce qui a été exécuté avec l'agrément de M. de Noailles, archevêque de Paris, que le dit abbé est allé voir et remercier. On dit que M. Bossuet s'opposait à cette sortie sur ce que le dit sieur Faydit est soupçonné d'être l'auteur d'un petit libelle sur ce prélat où il est fort maltraité, intitulé : Lettre d'un colonel d'infanterie au P. Quesnel, prêtre de l'Oratoire, au sujet du livre de la d'Agreda par M. de Meaux.

On dit que le roi ne voulait point entendre parler de lui pour le faire sortir de St Lazare et qu'il en a toute l'obligation à M. l'Archevêque de Paris.

"A l'exemple de St Grégoire de Nazianze et de Sidoine Apollinaire qui, pour se consoler des insultes, des outrages et des persécutions que leur firent certains méchants prêtres, se retirèrent dans la solitude et s'y occupèrent à faire des vers sur différents sujets, Faydit avait pris le parti d'en faire de même pour se consoler d'une semblable disgrâce et avait composé en vers l'éloge et l'abrégé de la vie des grands hommes de ce temps, sous le titre de : Praestantium virorum imagines. M. le Chancelier en avait accordé le privilège, mais ce méchant abbé R.. qui ne se plaît qu'à faire pièce aux gens de lettres et traverse tout ce qui ne lui plaît pas, ayant crié contre moi et l'ouvrage à M. le Chancelier qu'il l'a obligé de révoquer le privilège. Il n'a échappé à la malice de cet abbé satyrique et malfaisant que ces deux éloges que je vous envoie." Faydit.

J'ai copié cette lettre sur l'original même.

In effigiem nobilissimi et illustrissimi Galliarum Cancellarii, Ludovici de Boucherat. 1697. in 4 de 4 pages. C'est un éloge de ce magistrat en vers latins

Praefectura Bosiana, sive felicitas urbis, clarissimo viro et domino Claudio Bosc du Bois praetore et praefecturam mercantium obtinente. 1697 in 4 de 6 pages. Eloge en vers latins, où il rapporte les principaux évènements arrivés depuis qu'il est prévôt des marchands. Il n'y parle pas de la famine de 1693.

Il s'intrigue fort pour la recherche du livre intitulé : Histoire abrégée du jansénisme avec des remarques sur l'ordonnance de Mgr de Paris du 20 août 1696 où ce prélat est maltraité. Il alla avec les commissaires dans les lieux où il soupçonnait les gens capables d'en avoir soin le 15 février 1698. Cela ne lui a pas fait d'honneur ; mais il voulait faire sa cour.

Quand on l'arrêta en 1696 pour le mettre à St Lazare, on lui trouva une lettre du P. Vitry, jésuite, qui l'exhortait à écrire contre M. de Tilmont. On lui offrait de l'argent et des livres. Il avait 800 # d'argent quand il fut entré à St Lazare. On lui en a rendu 600 #. pour port de lettres etc.

M. Le Clerc, d'Amsterdam, a mis dans quelques endroits de sa Bibliothèque Universelle qu'il était surpris qu'on ait mis M. Faydit à St Lazare pour avoir écrit contre les sociniens de la manière la plus forte et la plus convainquante vu que son système sur la Trinité faisait voir aux sociniens "la manière dont les Pères du 3 siècle ont entendu ce mystère, était conforme au sentiment catholique qu'on en avait ; mais qu'il était vrai qu'en pratique ce sentiment était bien différent de celui des scolastiques qui le rendent inintelligible par leurs termes inconnus aux premiers écrivains.

En janvier 1700 il fut cité personnellement devant M. d'Argenson, lieutenant civil, pour s'être mêlé depuis peu des ...... Ce magistrat lui défendit de le faire.

Il est relégué à Riom, son pays natal, par lettre de cachet au commencement de 1700, où M. son frère, qui est fort sage, lui fait une pension pour vivre. On lui a fait défense de rien produire sous quelque prétexte que ce puisse être, sous peine de réclusion.

Vers le mois de juillet 1699, M. Faydit ayant eu un entretien sur la pénitence publique avec M. Langevin, prêtre habitué de St Séverin, et ayant dit à cet ecclésiastique qu'il n'en parlait pas pertinement, le dit Langevin lui envoya le lendemain un écrit sur ce sujet avec quelques passages des Pères. M. Faydit fit d'abord 995 petites notes au bas des pages. Ses amis lui ayant dit que cette affaire méritait bien une petite dissertation, il la fit et la porta à M. le Chancelier pour avoir un examinateur. M. le Chancelier lui dit de choisir qui il voudrait. M. le Chancelier ajouta : "Je vais vous donner M. Blampignon, curé de Ste Madeleine, doux et facile. M. Faydit témoigna être très content et porta son manuscrit à M. Blampignon, le

priant de le voir promptement. M. B. alla trouver M. l'Archevêque de Paris et lui dit qu'il avait un écrit de M. Faydit qui allait contre la discipline de l'Eglise et qu'il avait appelé dans cet écrit un précieux reste de la discipline ancienne le refus qu'on faisait d'accorder un confesseur aux gens condamnés au supplice ; que ce mot de précieux avait des conséquences terribles. Sur cela M. l'Archevêque dit à M. Blampignon de lui remettre l'écrit entre les mains, envoya quérir M. Faydit et le menaça de le faire mettre dans un lieu d'où il ne sortirait de sa vie, s'il s'avisait d'écrire.

L'abbé Faydit, qu'on avait souffert à Paris depuis 7 ou 8 mois environ, vient de se procurer un ordre d'en sortir au plus tôt, sur la fin de mai 1702. Voici les faits.

Cet abbé, irrité de la manière que M. Baillet, auteur d'une nouvelle Vie des saints, y a traité Saint Amable, prêtre et curé de Riom, sa patrie, a pris résolution de le réfuter. Il composa pour cet effet une Vie de St Amable et dans une dissertation qu'il y a jointe, il fait voir que M. Baillet n'a pas de raison d'en parler de la manière qu'il a fait. Cet ouvrage a été imprimé avec approbation et privilège à Paris chez Moreau, rue S. Jacques, in 12. Mais, comme ce qu'il avait donné à examiner pour être approuvé ne le satisfaisait plus, n'ayant point osé y mettre ses injures aux illustres savants qu'il voulait attaquer, il s'est avisé par un faux exposé d'obtenir de M. l'abbé de Tilladet, qui avait été nommé par M. le Chancelier pour approuver son manuscrit, une permission d'y pouvoir faire quelques additions et changements de peu de conséquence. Le libraire, qui ne voulait point imprimer autre chose que ce qui était dans l'original paraphé, ayant vu la dite permission, a imprimé ce que lui a donné le sieur Faydit, c'est-à-dire des invectives atroces non seulement contre M. Baillet, mais aussi contre M. Baluze, Dom Mabillon parce qu'ils ont approuvé le cartulaire de Brioude qui donne à croire que Mr de Bouillon descend des Ducs d'Aquitaine. On dit que le P. Malebranche n'y est pas non plus épargné touchant sa nouvelle philosophie. Si bien que ces injures ayant été remarquées par M. Dupin à qui M. l'abbé Bignon avait ordonné d'en faire l'extrait pour l'insérer dans le journal des savants, cet abbé ignorant les procédés de l'autre et M. Dupin en ayant informé M. Bignon, ce dernier a reproché, comme aussi l'abbé de Tilladet, la malhonnêteté, la mauvaise foi de M. Faydit. En suite de quoi on lui a signifié un ordre du roi de s'en aller aussitôt à Riom.

Faydit a dédié son livre à Mme la Comtesse d'Ayen et n'a pas manqué de faire l'éloge de la maison de Noailles en parlant de cette famille qui est originaire d'Auvergne.

Il y a de l'érudition dans cet ouvrage, qu'il y a fourrée par digression comme dans ses autres ouvrages. Le 26 journal des savants de 1702 en parle.

Apologie du système des Sts Pères sur la Trinité contre les Tropolâtres et les Sociniens, ou les 2 nouvelles hérésies de Etienne Noye et de Jean Le Clerc protestant, réfutées dans la réponse de M. l'abbé Faydit au livre du R.P. Hugo, chanoine régulier de l'ordre des Prémontrés. A Nancy, chez Paul Barbier, 1702, in 12 de 332 pages sans la préface qui en a 8.

L'auteur commence sa préface par des excuses qu'il fait au P. Hugo qu'il a maltraité dans le corps de son ouvrage. Il avoue qu'il ne connaissait pas son mérite dans le temps qu'il l'a composé, il y a 4 ans. Il assure qu'après avoir connu la profonde érudition du P. Hugo par la lecture de ses ouvrages, il lui écrivit pour le supplier de faire supprimer le livre qu'il avait écrit contre lui et dont il avait envoyé le manuscrit à son imprimeur du Luxembourg ; mais qu'ayant appris que des fameux protestants, savoir le docteur Guillaume Swelook, Doyen de S. Paul de Londres, Jean Le Clerc, professeur de langue hébraïque à Amsterdam, avaient cité son livre de l'altération du dogme comme favorisant leurs opinions du prétendu trithéisme des saints Pères, il a cru qu'il était de son devoir de justifier les saints Pères et lui aussi, qui tient à gloire d'être leur disciple.

Il fait ensuite sa profession de foi orthodoxe et dit par raillerie, au sujet de son bénéfice, qu'il perdit en 1694 qu'au jugement du plus excellent juge qui fut jamais, M. de Harlay, premier président du Parlement de Paris, il n'a mérité le nom d'impie que pour avoir été un méchant praticien et n'avoir pas su bien dresser un acte de donation qu'il faisait de ce bénéfice aux pauvres d'un hôpital général.

Il soutient toujours que les scholastiques gâtent la théologie par leur ignorance, leur formalisme qu'il appelle des colifichets et qu'il voudrait qu'on supprimât.

Il prétend que la doctrine d'Aristote a été la source de toutes les hérésies et que celle de Platon est plus propre pour expliquer les mystères de notre religion ; ce qu'il prouve fort au long par l'exemple des plus fameux hérétiques et l'autorité des Pères de l'Eglise.

A la fin il dit qu'il ne peut comprendre qu'on l'accuse de n'admettre qu'une unité d'espèce entre le Père et le Fils de Dieu, telle qu'elle est entre un père et un fils parmi les hommes.

L'ouvrage est divisé en 2 parties. Dans la 1re Faydit répond au livre du P. Hugo intitulé : Réfutation du système

de M. Faydit sur la Trinité, lequel a pour titre : Altération du dogme théologique par la philosophie d'Aristote, ou les fausses idées des scolastiques sur toutes les matières de la religion, à Luxembourg 1699, in 12.

Il prouve que les Pères des premiers siècles de l'Eglise n'ont point parlé de la Trinité comme les scholastiques qui sont venus depuis, lesquels, dit-il, ont altéré le dogme par les relations subsistantes, les modifications personnalisantes, les formes internes et autres termes métaphysiques dont ils se servent pour expliquer ce mystère.

Dans la 2e partie, Faydit justifie le langage des Pères défenseurs de la foi du Concile de Nicée contre les calomnies des sociniens et prouve en même temps que la foi sur le mystère de la Trinité est irréprochable quoiqu'il l'explique par le moyen des trois natures singulières, des 3 substances numériques qui n'en font qu'une physique et infinie.

Il répond ensuite aux objections du P. Hugo et avant que de finir cette 2e partie il maltraite quelques savants, en particulier le P. Malebranche, M. Simon, le P. Hardouin, jésuite et surtout M. Le Clerc d'Amsterdam.

Il rend compte comment il fut mis à S. Lazare et de la manière honnête dont ces Messieurs en ont usé avec lui. Il égaye de temps en temps la matière par quelques anecdotes comme la réponse du Père théatin, professeur de théologie, qui, dans une thèse de théologie qu'il faisait soutenir, il y a 20 ans à Paris, se voyant pressé par des docteurs de Sorbonne qui discutaient et qui, pour réfuter une de ses propositions lui citaient divers passages de plusieurs Pères de l'Eglise, leur répondit : « Les scholastiques avaient meilleure théologie que les saints Pères qui étaient de bonnes gens plus accoutumés à dire leur chapelet que d'étudier la métaphysique, d'approfondir la théologie et qu'il n'avait point d'autres réponses à faire à la grande litanie des S Pères, dont il venait de citer les passages, que celle que l'Eglise fait, quand on chante les litanies des saints : Orate pro nobis.

Texte pas clair à retoucher

On dit que l'on verra bientôt la réponse du P. Hugo à cette apologie qu'on dit être achevée d'imprimer et on veut même que ce soit le P. Hugo lui-même qui ait fait imprimer cette copie.

Le Journal des savants de 1702, N° 39, contient un extrait de cette apologie.

Le 3e journal de 1704 parle aussi de ce livre. Je ne sais s'il y a eu une 2e édition

Dimanche soir, 18 juillet 1702, l'abbé Faydit était à Paris. Il y est venu sous prétexte d'une lettre d'avis que Mme d'Argenson, lieutenant de police, le demandait. Il est allé voir l'abbé Chastelain qui fut bien étonné.

Le docteur d'Auvergne, satyre nouvelle.

Quoi ! verrai-je toujours ta plume criminelle
Exciter dans Paris une guerre éternelle ?
Dire que les docteurs n'ont de la Trinité
Jamais bien expliqué l'adorable unité ?
que l'essence dans Dieu produit une autre essence ?
quand de ta folle erreur tu faisais pénitence,
Et que tous les matins un bon frère Fessard
De mieux dogmatiser venait t'apprendre l'art,
Tu lui promis cent fois que, de l'Etre suprême
Tu ne ferais jamais d'impertinent système,
Et portant avec lui le secret souverain
Il te faisait tomber la plume de la main.
Dis moi donc, cher Fxxx, l'homme prudent et sage
Ne peut-il de ses maux tirer aucun usage ?
Et du triste passé le fidèle miroir
Ne doit-il pas servir de règle à son devoir ?
Crois-tu qu'à mal parler de Le Clerc et de Nye
On te regarde ici comme un fameux génie ?
Et par quel changement répands-tu tant de fiel
contre ceux, dont tu sus si bien tirer le miel ?

Enfant dénaturé, reconnais donc tes pères,
et crois que tu leur dois tes plus profonds mystères.
Tu ne fais qu'habiller en très mauvais français
ce que nos Protestants disent en hollandais :
Nous blâmons les erreurs, dont nous sommes complices,
Drus et forts d'un bon lait, nous battons nos nourrices. (1)

N'en soyons pas surpris, l'homme toujours discret
Désapprouve au dehors ce qu'il fait en secret ;
Et combien, dans le fond, d'austères jansénistes
feignent dans leur discours être bons molinistes ?
F. blâme Le Clerc et cet habile auteur
était de ses projets jadis le conducteur.
Encor' les yeux sur lui, comme sur son modèle,
Il s'instruit dans Basnage et se forme dans Bayle.
C'est dans le magasin de ces compilateurs
qu'il apprend à fronder les plus savants docteurs ;
Dans leurs forges, il prend les redoutables armes
Dont il voudrait frapper l'origine des carmes
Et tout d'un coup détruire un juste préjugé
qui depuis trois mille ans jusqu'à nous a passé.
Je sais qu'en moins d'un mois son abondante plume
contre les sociniens fit paraître un volume,
Digne production, que l'on voit chez Barbier (2)
Entretenir commerce avec que l'Epicier !
Et sans parler ici de la grotesque fable
Dont il défigura le bienheureux Amable,
ni des fameux auteurs, qu'il a voulu ternir.
quoi ! la vie d'un saint doit-elle contenir
des défauts du prochain la censure cruelle ?
Et d'un livre sacré peut-on faire un libelle ?
Des ouvrages parfaits s'ériger en censeur
et surprendre la foi de son approbateur ?

Oui, les nouveaux essais de ta littérature,
F., à bien nommer, sont essais d'imposture ?
Où, qui voudra médire et parler mal d'autrui,
aura pour douze sols un favorable appui.
Déjà des colporteurs la nombreuse cohorte
paraît de grand matin sur les pas de ta porte.
C'est par eux qu'on verra revivre tes écrits
que tu prendras ton rang parmi les beaux esprits.
avec Richard sans peur et Pierre de Provence
qui fut de Bobinot (3) la profonde science.
Ne passerai-je point pour esprit de travers,
d'exposer tes talents aux yeux de l'univers ?
Hé, quoi, deviendras-tu de Paris la risée,
Toi, qui de Béleinague y fit la destinée ?
Et qui contre l'auteur par de bonnes raisons
assembla le Concile aux Petites maisons ?

Mais, que m'importe-t-il ? Un bizarre génie
De tout temps au public donna la comédie ;
Si donc à 60 ans F., qui connaît tout,
faute de réfléchir, ne voit pas qu'il est fou ;

(1) La Bruyère

(2) libraire à Nancy qui a imprimé l'apologie de Faydit

(3) Bel esprit, laquais de M.-B.

Bicaïs = Notice de l'Oratoire [Mss. d'Aix. T. II. p. 70.
Copie de la B. Nle T. II. p. 46.

Pierre Faydit, natif de Riom en Auvergne, fut reçu dans l'Oratoire en 1661 et y enseigna quelque temps les humanités et la philosophie avec réputation. Se trouvant au collège de Condom en 1669, il forma le dessein de se retirer de la Congrégation. M. Arnaud, évêque d'Angers, qui l'avait connu, lorsqu'il régentait en cette ville et qui apparemment avait conçu de l'estime pour lui, lui écrivit pour l'en dissuader. Faydit sensible aux bontés d'un prélat si respectable, lui répondit que ce n'était pas par mécontentement contre le corps, dont il était membre, qu'il voulait quitter; mais pour son honneur qu'il croyait attaqué par le soupçon formé contre lui d'avoir fait des vers contre certaines dames du pays. On ignore s'il se justifia de ce soupçon et s'il fit alors quelque absence; mais on sait d'après plusieurs écrivains ce que son humeur bizarre, " la singularité de ses opinions et un ouvrage cartésien qu'il publia contre la défense de ses supérieurs, lui attirèrent en 1671 un ordre d'expulsion et l'obligèrent de vivre avec lui-même, c'est-à-dire en mauvaise compagnie." (Dictionnaire des auteurs ecclésiastiques)

Il s'est fait connaître depuis par plusieurs ouvrages également singuliers et satyriques. On remarque surtout

Les moines empruntés,

la Télémacomanie,

Remarques sur Virgile,

Traité sur la Trinité qui le fit enfermer à St Lazare, comme un homme dont le cerveau était dérangé. Il en sortit ensuite et il eut ordre de se retirer dans sa patrie, où il est mort en 1709.

Richard Simon, qui avait été attaqué par cet écrivain, rapporte dans un de ses ouvrages que le P. Berthad, supérieur de l'Institution de Paris, s'étant aperçu de ce dérangement, faisait venir de temps en temps le jeune confrère Faydit dans sa chambre pour s'amuser et qu'il disait quelquefois : " Je crains bien que ce pauvre enfant n'aille bientôt tenir compagnie au Dieu, le père des Petites Maisons." Mais, n'en déplaise à M. Simon, son anecdote a l'air d'un conte, n'étant point vraisemblable qu'un supérieur aussi pieux, aussi sage et judicieux que l'était le P. Berthad, ait voulu embarrasser la Congrégation d'un sujet qui s'annonçait si mal dans une maison destinée à éprouver la capacité, les moeurs et les autres qualités nécessaires pour être admis dans un corps tel que l'Oratoire.

Ceux qui voudront mieux connaître l'écrivain dont on vient de donner une notice abrégée, trouveront son article dans tous les dictionnaires des gens de lettres.

Tillemont, in 4 de 28 pages, qu'il donna sous le nom du sieur Datisi de Romi qui est l'arrangement du sien. Cet ouvrage plus comique que sérieux fut supprimé et n'a point eu de suite.

Il a donné au public en 1695 des Eclaircissements sur la doctrine et sur l'histoire ecclésiastique des deux premiers siècles. in 8°

et en 1696 un Traité sur la Trinité qui devait être le 1 Tome d'un plus grand ouvrage intitulé : Fausses idées des scholastiques sur toutes les matières de la théologie, dans lequel il déclama contre le système des théologiens scholastiques sur la Trinité, et en établit un autre que l'on a soupçonné de favoriser le trithéisme. Le P. Hugo, chanoine régulier de l'ordre des Prémontrés et depuis abbé d'Estival, l'ayant réfuté, Faydit lui a répondu en 1704 par une réplique dans laquelle il adoucit les propositions qu'il avait avancées dans son premier ouvrage pour lequel il avait été enfermé dans la maison de S. Lazare à Paris. Le P. Hugo n'a pas laissé cette réplique sans réponse. Faydit a encore donné en 1702 une Vie de St Amable avec des éclaircissements dans lesquels il a trop peu ménagé plusieurs personnes de mérite.

Il était dans l'Oratoire en 1662 et il fut obligé d'en sortir en 1671, parce que, malgré la défense des supérieurs, il avait donné un ouvrage cartésien intitulé : De mente humana juxta placita neotericorum.

On a de lui des remarques sur Virgile et sur Homère et sur le style poétique de l'Ecriture Ste, qui est un mélange de pensées différentes sur quantité de matières sacrées et profanes de toutes espèces. L'auteur s'y donne trop de liberté à son ordinaire. Il eut ordre du roi de se retirer dans son pays où il mourut en 1709. L'année suivante parurent ses nouvelles remarques sur Virgile et sur Homère qui ne sont pas moins variées que les premières.

Faydit a fait encore la Télémacomanie, mauvaise critique du Télémaque de M. de Fénelon, mais où il y a de bonnes réflexions contre les romans. C'est un gros volume in 12.

Un recueil en vers latins et en prose française imprimé à Paris en 1698 chez la Veuve de Robert Denain, in 4 sous ce titre : Tombeau de M de Santeuil, ci-devant chanoine régulier de S. Augustin dans l'abbé de S. Victor les Paris.

L'éloge de ce grand poète dédié à Son altesse sérénissime, M. le Prince, premier prince du sang. Ce recueil commence par une préface où Faydit assure qu'instruit par ses disgrâces passées et par les conseils d'un grand prélat, il avait résolu de garder le silence jusqu'à la mort et surtout de ne plus faire de vers. Mais, si, malgré cette résolution, il prend encore la plume, il s'excuse sur l'exemple de Sidoine Apollinaire, qui, après avoir fait la même promesse, se trouva dans des circonstances qui ne lui permirent point de l'observer.

Faydit prétend de même qu'il n'a pu refuser de se prêter aux éloges que M. le Prince souhaitait qu'il fît de Santeuil. Il fit donc ce Tombeau qui est composé de plusieurs pièces en vers latins et d'une explication du Tombeau, ou pour mieux dire, d'une traduction libre en prose des pièces latines. Il y en a d'un caractère assez singulier.

Des vers latins sur d'autres sujets comme :

In effigiem Ludovici de Boucherat Galliarum cancellarii : 1697 in 4°.

Praefectura Bosiana, sive felicitas urbis clarissimo viro Claudio Boso Dubois, praetore et praefecturam mercantium obtinente, 1697, in 4.

Entre les ouvrages mss. que Faydit peut avoir laissés, nous en avons vu un qui a pour titre : Disputes théologiques entre un homme docte et un docteur de Sorbonne sur l'ancienne discipline de l'Eglise touchant le sacrement de pénitence. Dédié à ces Mrs de Sorbonne.

M. Blampignon, docteur de Sorbonne et alors curé de St Mery ayant été chargé d'examiner cet ouvrage, crut y trouver l'erreur des novatiens et refusa son approbation, ce qui irrita Faydit qui écrivit à cette occasion plusieurs lettres qui sont aussi demeurées manuscrites. C'était en 1699. Faydit rappelle cette dispute à la fin de son 3e éclaircissement sur la vie de St Amable, prêtre et curé de Riom, imprimée en 1702 et ce qu'il dit en cet endroit engagea M. Blampignon à faire un mémoire pour justifier le refus qu'il avait fait d'approuver l'ouvrage du sieur abbé Faydit. Ce mémoire est aussi demeuré mss. Le docteur que Faydit désigne dans le titre de sa dispute est M. Langevin qui avait contredit ses sentiments.

Les moines empruntés .... etc ne sont point de l'abbé Faydit, comme plusieurs le croient, mais de M. Haitre.

Longueriana =

Une des plus jolies épigrammes qui soient dans notre langue est celle de Faydit qui avait de l'esprit et du savoir ; mais un peu fou. Elle est sur le discours que M. Bossuet fit à l'assemblée de 1682, où il parlait avec tant d'obscurité que personne n'y entendit rien, répétant continuellement les paroles de Balaam : « Quam pulchra sunt tabernacula tua, Jacob. » Sur quoi Faydit dit :

Un auditeur un peu cynique
Dit tout haut, en bâillant d'ennuy :
Le prophète Balaam est obscur aujourd'huy
Qu'il fasse parler sa bourrique ;
Elle s'expliquera plus clairement que lui. —

M.M. 607, 2e catalogue, N 387 =

Pierre Faydit, de Riom, entré à Paris en 1662, sorti, rentré en 1670, renvoyé en 1671.

M.M. 610, N. 533 =

Pierre Faydit, fils d'Amable Faydit, avocat et d'Anne Montagnier,
natif de Riom au diocèse de Clermont, 18 ans,
entré le 25 septembre, vêtu le 4 octobre 1662
a fait sa philosophie, pas tonsuré
Sorti, rentré en 1670, renvoyé en 1671

169

R. P. BOUGEREL
Bibliog-Orat. T 1,p 493
Ms. de Montpellier

N° de la notice : 169

Pierre Faydit.

L'homme bizarre, dont je m'en vais parler, naquit à Riom d'Amable Faydit, avocat et d'Anne Montagnier. Il fut reçu à Paris le 4 oct. 1662, âgé de 18 ans. Il sortit quelques années après et rentra en 1670. Il fut ensuite renvoyé en 1671 parceque, malgré la défense de ses supérieurs, il avait donné un ouvrage cartésien dont nous parlerons. Il commença à se faire connaître par un sermon qu'il prêcha à St Jean en Grève dans le temps que les différents d'Innocent XI avec la France étaient dans la plus grande chaleur. Il déclama dans ce sermon contre la conduite d'Innocent XI en faisant comparaison de celle du Pape Anicet dans le différent qu'il avait eu avec St Polycarpe, de celle du Pape Victor avec Polycrate et des évêques asiatiques touchant la Pâque avec celle d'Innocent XI dans le différent qu'il avait eu avec le clergé de France. Ce sermon fut relevé par un sermon imprimé à Liège intitulé : *Le prédicateur régaliste de St Polycarpe confondu*. Quelques uns l'ont soupçonné d'avoir fait cette critique. Il fit imprimer l'extrait de son sermon avec les preuves des faits qui y sont avancés. Maestricht. 1687. Il fut fait prieur de Riom et chanoine de St Amable. Il a composé grand nombre d'ouvrages en prose et en vers. Il mourut à Riom en 1709.

Ouvrages :

I. Extrait d'un sermon prêché le jour de St Polycarpe à St Jean en Grève. Maestricht. 1687. Il traite dans les preuves quelques points d'histoire particulièrement touchant la Vierge.

II. De mente humanâ juxta placita neotericorum. Il fit encore sur le même sujet, si ce n'est pas le même ouvrage : *Universae philosophiae systema cartesianum* broch. de 8 pages in 4 avec une dédicace latine au P. J. F. Senault, supérieur général de l'Oratoire et à tous ceux qui dans la Congrégation aiment la doctrine de Descartes, afin qu'il leur soit permis de l'enseigner dans les écoles.

On trouve à la fin que ce système avait été débité à Orléans par un P. de l'Oratoire nommé Faydit qui disait être envoyé par son général pour enseigner la philosophie à Saumur, et que cette doctrine avait été soutenue à Condom au mois de juillet où présidait le P. Louis Bouillerot.

III. Mémoire contre les mémoires de M. de Tillemont, dont il ne donna qu'un vol. qui fut supprimé et qui était plus comique que sérieux.

IV. Des éclaircissements sur la doctrine et sur l'histoire ecclésiastique des deux premiers siècles de M. de Tillemont par Pierre Faydit. Maestricht, 1695, in 8°. C'est le même ouvrage que le précédent sous un autre titre. Il y a plus d'une opinion singulière dans cet ouvrage. L'auteur s'efforce entre autres de montrer que le système des Valentiniens n'était qu'allégorique et n'avait rien bien entendu que de catholique.

V. Traité de la Trinité qui devait être le premier tome d'un plus grand ouvrage intitulé : Fausses idées des scolastiques sur toutes les matières de la théologie, dans lequel il déclame contre le système des théologiens scolastiques sur la Trinité, et en établit un autre qu'on a soupçonné favoriser le trithéisme ; le Père Hugo, prémontré, l'ayant réfuté.

VI Faydit lui répondit l'an 1704. Il adoucit les propositions dures qu'il avait avancées dans son premier ouvrage, pour lequel il avait été enfermé à St Lazare à Paris. Le P. Hugo ne laissa pas cette réponse sans réplique.

VII. La Télémacomanie, ou la censure et critique des Aventures de Télémaque par Pierre Faydit à Eleutéropole, 1700, gros in-12. Mauvaise critique.

VIII. La vie de St Amable écrite en latin par Juste, traduite avec des notes et des éclaircissements sur l'histoire ecclésiastique et civile d'Auvergne par Pierre Faydit, 1702, in 12, dans laquelle il a trop peu ménagé plusieurs personnes de mérite.

IX Conformité des Eglises de France avec celles d'Asie et de Syrie aux 2 et 3e siècles dans leurs différents avec Rome, par Pierre Faydit, ci-devant prêtre de l'Oratoire, prieur de St Jean de Riom et chanoine

de St Amable. Liège, 1689, in-8° et in-12.

X. Lettre de l'abbé Faydit à l'auteur des Essais de littérature (l'abbé Tricault) qui y avait inséré une lettre du sieur Rigaldi de Caen où il parle de l'abbé Faydit.

XI. Supplément des Essais de littérature par l'abbé Faydit. Paris. Ribou, 1703 et 1704, in 12, 2 vol.

XII. Extrait des oeuvres de St Athanase par le P. de Montfaucon, fait par l'abbé Faydit.

XIII. Lettre du même au R. P. Martial de St Jean Baptiste, prieur des Carmes déchaussés de la ville de....

XIV. Neuf démonstrations de la divinité de J. C. par le même.

XV. Remarques sur Virgile et sur Homère et sur le style poétique de l'Ecriture Ste par Pierre Faydit Paris 1705 et 1710, 2 vol. in 12. Le 2e n'a paru qu'après sa mort.

L'abbé Faydit convient lui-même qu'ils ne contiennent ni des remarques historiques ni des notes grammaticales sur Homère et Virgile. On n'y en trouve point non plus de critiques, ou du moins, il y en a trop peu. Il ramasse une infinité de réflexions théologiques et philosophiques, de faits littéraires et de traits satyriques, et attaque sans ménagement un grand nombre d'écrivains célèbres et en particulier Jean Le Clerc, Hugo Grotius et le P. Mallebranche, et termine chaque article par quelques vers d'Horace et de Virgile dont l'application n'est souvent rien moins qu'heureuse. Le 2 volume a encore moins de rapport que le premier avec les deux poètes, et contient aussi plus de fantaisies, d'opinions singulières et de réflexions pédantesques. (Goujet. Bibl. franç. T. IV. p. 142)

XVI. Il a composé aussi grand nombre de poésies françaises imprimées sur des feuilles volantes ou en différents recueils comme dans l'histoire de la vie et des ouvrages de M. Arnauld; dans le recueil des pièces faites en l'honneur de ce docteur, et dans celle du différent de M. de Santeuil avec les Jésuites, et ailleurs.

Chaudon et Delandine : Dictionnaire historique, Paris, Ménard, 1822, T. X. p. 305 =

Pierre Valentin Faydit, né à Riom dans le commencement du 17 siècle, prêtre de l'Oratoire, sortit de cette congrégation en 1671 pour avoir publié un ouvrage cartésien de Mente humanâ juxta placita Neotericorum, contre la défense de ses supérieurs. Le cartésianisme a été presque une hérésie dans bien des corps pendant longtemps.

Faydit, né avec un esprit ardent et singulier, se fit bientôt connaître dans le monde. Au moment où les différends du Pape Innocent XI avec la France étaient dans la plus grande chaleur, il prêcha, à St Jean en Grève, de Paris, un sermon contre ce Pontife, où il comparait la conduite de ce Pape à celle du Pape Victor envers les évêques asiatiques. Il se réfuta lui-même, dit-on, dans un autre sermon publié à Liège, auquel il ne manqua pas de répliquer en faisant imprimer l'extrait de son premier sermon avec les preuves des faits qui y sont avancés.

— Un Traité sur la Trinité, dans lequel il paraissait favoriser le trithéisme, le fit, en 1696, enfermer à S. Lazare à Paris. Ce livre était intitulé : Altération du dogme théologique par la philosophie d'Aristote ou fausses idées des scolastiques sur les matières de la religion.

Faydit eut ensuite ordre du roi de se retirer dans sa patrie où il mourut de la manière qu'il avait vécu, c'est-à-dire au milieu de la plaisanterie et de l'épigramme. Il en fit plusieurs contre la mort qui en fit justice en 1709.

On a de lui encore :

— Remarques sur Virgile, sur Homère et sur le style poétique de l'Ecriture Ste en 2 vol in 12, 1705-1710, mélange bizarre de pensées différentes sur des sujets sacrés et profanes, dans lequel l'auteur se donne trop de liberté, mais où l'on trouve de l'érudition.

— La Télémaco-Manie, 1700, in 12, réimprimée à La Haye, 1715, dans le même format, critique méprisable du chef-d'œuvre de Fénelon, pleine de notes singulières, aussi contraires à la vérité qu'au bon goût. Il faut en excepter ses réflexions contre les romans.

Faydit avait attaqué Bossuet avant de censurer son illustre rival. Il avait fait cette épigramme contre le discours de l'évêque de Meaux à l'assemblée du clergé de 1682 : (Il faut savoir que Bossuet avait cité Balaam dans ce discours).

Un auditeur un peu cynique
Dit tout haut, en baillant d'ennui :
Le prophète Balaam est obscur aujourd'hui ;
Qu'il fasse parler sa bourrique
Elle s'exprimera plus clairement que lui.

— Des Mémoires contre les mémoires ecclésiastiques de Le Nain de Tillemont, Bâle, 1695, in 4, publiés sous le nom anagrammatique de l'auteur Datify de Rumi. Ces Mémoires, fort sérieux, étaient très recherchés avant la réimpression qui en fut faite dans le Tome II des Dissertations mêlées sur divers sujets, publiées soit par La Brune, ministre protestant, soit par Bernard, Amsterdam, 1740, in 8.

Cependant il s'en trouve une édition de Maëstricht 1695 in 8 sous le titre de : Eclaircissements sur les principaux points de l'Histoire ecclésiastique des 2 premiers siècles.

— Le tombeau de Santeuil, in 12, en vers latins, d'un caractère assez singulier et en prose française. Cette prose est une traduction libre des pièces latines.

— Vie de Saint Amable, prêtre et curé de Riom, traduit du latin de l'archi-prêtre Juste, 1702 in 12.

On a attribué mal à propos à Faydit : Les Moines empruntés, 2 vol. in 12. Ils sont de Haitze, bel esprit provençal.

Il laissa qqs ouvrages, entr'autres un livre intitulé : Disputes théologiques entre un homme docte et un docteur sur l'ancienne discipline de l'Eglise, touchant le sacrement de Pénitence

Le censeur royal Blampignon refusa d'approuver cet ouvrage, parce qu'il crut y apercevoir les opinions des Novatiens.

Bonardi : Bibliothèque des écrivains de l'Oratoire, p. 323-329 =

Il faut vérifier quel est son véritable nom de baptême dans ses écrits, car le P. Lelong, dans sa Bibl. des Hist. le dit volontiers de Riom en Auvergne et le Moréri de 1725 l'appelle Pierre.

Il avait un canonicat (Suppl. à la Dissertation sur St Polycarpe, p. 96
Il était à Venise en 1680 (p. 116)
promettait d'écrire contre le traité de libertatibus Ecclesiæ gallicanæ de Charlas, p. 211,
avait appris de M. Lefèvre ce qu'il savait de grec et de latin, p. 320,
sur ses ancêtres (Ibid)
comment il faut latiniser son nom (Ibid)
était ami du cardinal Ranucci (Ibid.)

Dans ses *Eclaircissements sur l'histoire ecclésiastique des 3 premiers siècles*, il parle de Descartes comme du plus grand philosophe qui ait jamais été, (p. 111)

Voyez ce qu'il dit de Basnage, (p. 113) lisez encore p. 129.

Il est fort maltraité dans la Préface du Télémaque à cause de sa *Télémacomanie*

Richard Simon : *Bibliothèque critique* il y a un chapitre très vif contre lui.

— Il avait de l'esprit et beaucoup d'érudition ; mais point de système et peu de solidité.
Sur ses 2 ouvrages contre M. de Tillemont, voyez le *P. Honoré*, *Réflexions sur la critique*, p. 140.
— Faydit réfuté par *Dom Coutant*, p. 65 de la *Bibliothèque de S^t^ Maur*
— *R. Simon* fait une critique de ses remarques sur Virgile (*Bibl. critique*, T. I, chapitres 33 et 34 et T. II, ch. III)
— Voyez encore *Dialogue des vivants*, p. 77.
— *P. Honoré* : *remarques sur la critique*, T. I. p. 233.

Voici ce qu'en dit l'auteur des *Mélanges de littérature*, T. I, p. 330.

« L'abbé Faydit, dont il est parlé avec éloge dans le second *Menagiana*, est de Riom en Auvergne, fils d'un
« conseiller de cette ville, peu accomodé des biens de la fortune. Il se retira assez jeune chez les Pères de l'Oratoire
« où il a professé les humanités. Son génie vif lui fit quitter le poste. Il alla à Rome sous le pontificat d'Innocent XI
« Les indulgences qu'il en rapporta ne servirent de rien pour le faire mieux traiter en France, où l'on n'était pas
« content des intrigues qu'il avait menées en ce pays là sans ordre de la Cour. Au reste, M. Faydit est un
« homme d'esprit et d'une vaste imagination. Il est bon poète. Les poésies de sa façon qui ont paru depuis
« 20 ans, le témoignent assez. Il n'est pas moins bon grammairien. On a de lui une Dissertation dans laquelle
« il recherche comment se doit latiniser Faydit, si l'on doit dire Faiditus ou Fastitius ou Faidius.

« Pour théologien, M. Faydit l'est assurément et à toute outrance. Il s'est donné le plaisir de nous faire des
« portraits des Valentiniens, de Cerinthe, de Tatien, d'Hermogène et des autres gnostiques qu'il a tâché de blanchir
« et de rendre bons catholiques dans ses Mémoires, comme M. de Tillemont et dans ses Eclaircissements sur
« les Pères des deux premiers siècles, il s'est mis en tête de purger la théologie scolastique des impuretés qu'elle
« a contractées dans sa manière de philosopher selon les principes d'Aristote.

« Ce dessein de réformer la scolastique est qq. chose d'encore plus hardi que l'entreprise de M. de Launoy qui se
« résolut de réformer la Cour céleste. Celui-ci n'a attaqué que des morts qui ne se peuvent défendre que par de
« vieux titres ; mais M. Faydit attaque des gens bien vivants et les moins endurants qui soient au monde. Il a
« donné au public un échantillon de son ouvrage, où il examine la théologie de S. Thomas et des scolastiques sur
« la Trinité. Je prétends faire voir en comparant cette théologie moderne avec la théologie des anciens Pères
« que ceux-ci se sont beaucoup mieux exprimés et plus orthodoxement que ceux là qui se sont jetés (selon
« lui) en des erreurs grossières pour éviter des erreurs apparentes et de nom seulement. Tant de hardiesse
« soutenue d'un génie d'homme à tout risque et d'un style vif et mordant, a fait supprimer le livre
« et envoyé l'auteur en retraite à S^t^ Lazarre où il témoigne son repentir, déclarant hardiment qu'il renonce à l'étude
« et que la lecture l'a perdu et qu'il ne veut plus qu'une plume pour signer la rétractation.

— Il est fort maltraité dans le dernier tome de l'*Histoire Ecclésiastique* du P. *Graveson*
— Faydit promettait tous les 15 jours un supplément aux Essais de Lister. *Basnage* 1705, p. 137.
— voir *M. Dupin*, 17 siècle
Moréri de 1725.
— C'est Faydit qui est l'anonyme réfuté par le P. *Coutant*, bénédictin dans ses *Vindiciae* mss *codicum a P. Germon impugnatorum, cum appendice in quâ Sancti Hilarii quidam loci ab anonymo obscurati et depravati illustrantur et explicantur*. Paris, 1706.
— Voyez ce qui est dit de ses écrits anonymes contre M. de Tillemont dans la vie de ce dernier, p. 27.
— In galliâ eruditus abbas, cui nomen Faydit, in Britannia clarissimus....
Samuel Basnage : Exercitationes, in 4, p. 431.
— J'ai dit de quelle manière il parle de l'auteur des Mém. de M. L.C.D.R page 2549.
Invective très forte qu'il fait au sujet de la Trinité contre les explications des scolastiques, p. 2994.
Embarras inexplicables où il les réduit, ibid.
Long passage de sa Télémacomanie cité et censuré, p. 2298 à 2299. Du dictionnaire de Bayle, édition de 1720.

- voici la citation de la page 2994 : « Plusieurs catholiques romains diraient de bon coeur, s'ils étaient contre les subtilités des scolastiques ce que M. l'abbé Faydit en a publié ; mais, pour n'avoir pas le courage qu'il a eu d'imprimer sur ce sujet une invective très forte, ils n'en pensent pas moins (et en marge) pour connaître les embarras inexplicables où l'abbé Faydit a réduit les scolastiques, il ne faut que consulter l'auteur qui a tâché de lui répondre ou seulement l'excellent extrait que M. de Beauval a donné de sa Réponse dans l'Histoire des ouvrages des savants, mai 1699, p. 214 et suiv.
- Lisez aussi ce que dit de lui l'auteur des Caractères des auteurs anciens et modernes et ce qu'il y a répondu p. 2998 du Dictionnaire de Bayle.
- Bayle : Dictionnaire, p. 1980 et 2704.
- sur ses lettres théologiques, voir p. 588 des Republ. de 1699.
- M. Le Clerc, page 411, du t. I de sa Biblioth. choisie a répondu à ce que Faydit avait dit contre lui dans son Apologie des Pères.
- Mémoires de Trévoux, p. 408 du 3e t. de l'édit. de Hollande, où en faisant l'extrait de la Vie de S. Amable, on fait page 416 un grand éloge de son érudition.
- Placcius : de anonymis, in f° p. 563.
- Faydit qui paraît si plein d'estime pour M. Arnauld dans plusieurs de ses ouvrages, dit pourtant avoir fait la critique de l'épitaphe de Santeuil pour cet illustre docteur. Voyez l'Histoire du Différend de Santeuil avec les Jésuites qui paraît avoir été faite par notre abbé.
- Voyez dans le même ouvrage plusieurs petites pièces de vers latins et français de Faydit parmi lesquelles il y en a d'assez bonnes. Suivant plusieurs lettres de ce recueil il était grand ami de Santeuil.
- Faydit attribue les Cérémonies des Juifs à M. Le Clerc dans ses Remarques sur Virgile. t. I. p. 104.
- il attaque l'abbé Boileau sur l'habit long, p. 149, 274.
- Desfourneaux et la Bizardière ont écrit contre lui, p. 102.
- Il se plaint des journalistes de Trévoux, p. 221, 315.
- a eu beaucoup de part au Ménagiana, p. 221.
- Il avait été à Rome, p. 283, 324.
- a été maltraité par d'autres écrits, p. 298.
- autre livre de lui, p. 299.
- autre qu'il promettait, p. 382.
- sur sa famille, p. 378.
- son déchaînement contre les scolastiques, p. 432.
- a été official et grand vicaire de Nevers, p. 449.
- il fit un mandement, ibid.
- trop crédule aux astrologues, p. 467.
- exilé en Auvergne, p. 487.
- son recueil sur M. Arnauld, p. 511
- ses suppléments aux Essais de littérature, p. 537.
- Il parle aussi beaucoup de lui, au t. II p. 13, 60, 89, 147, 237, 545, 549
- sur ses disgrâces voir la préface

une de ses fautes sur Desmarets p. 97

autre faute p. ~~147~~ 135 sur la dispute contre le P. Hugo sur la confession, p. 45.

Hoefer = Nouvelle biog. générale, Paris, Didot, 1856, t. XVII, col. 299 =

Non

Pierre Faydit, controversiste et critique français, né à Riom (Auvergne) dans la 1re partie du XVII siècle, mort en 1709. D'abord prêtre de l'Oratoire, il fut renvoyé de cette Congrégation en 1671 pour avoir publié un ouvrage cartésien : De mente humana, malgré la défense de ses supérieurs. Faydit, né avec un esprit ardent et singulier, ne tarda pas à faire du bruit dans le monde. Au moment le plus vif de la querelle du Pape Innocent XI avec la cour de France, Faydit, dans un sermon sur S^t Polycarpe, prêcha contre Innocent XI et compara sa conduite envers la France à celle du Pape Victor envers les évêques asiatiques. Il se réfuta, dit-on, lui-même dans un autre sermon publié à Liège. Il répliqua à cette réfutation en faisant imprimer à Maestricht, en 1687, l'extrait de son premier sermon avec les preuves

des faits qui y sont avancés.

Un Traité sur la Trinité, dans lequel il semblait favoriser le trithéisme, le fit enfermer, en 1696, à S^t Lazare, emprisonnement qui ne le corrigea pas de la manie d'écrire d'une manière grotesque sur des sujets sérieux.

Il reçut alors l'ordre de se retirer dans sa ville natale, où il continua de composer des ouvrages ridicules et de plaisanter de tout, même de la mort, sur laquelle il fit des épigrammes.

On lui doit encore :

— Mémoires contre les Mémoires de l'Histoire ecclésiastique de Lenain de Tillemond, Bâle, 1695, in 4 publiés sous le nom anagrammatique de Datify de Romi
— La Télécomanie ou la censure et critique du roman intitulé les aventures de Télémaque ; Eleuthérople, Pierre Philalèthe, 1700 in 12. C'est une burlesque et grossière satire du chef d'œuvre de Fénelon
— Supplément des Essais de littérature pour la connaissance des livres. Paris 1703 & 1704, 6 parties in 12.
— Remarques sur Virgile, sur Homère et sur le style poétique de l'Ecriture S^te, Paris 1705.1710, 2 vol in 12.

M^me Albert Leroy = Correspondance de Quesnel, Paris, Perrin, 1900, 2 vol. in 8

— T. I, p. 405, Quesnel à du Vaucel, 27 juillet 1696 =
« Le livre de l'abbé Faydit, dont je vous parlai la dernière fois, a comblé la mesure. On l'a mis à S. Lazare par ordre du roi. »
— T. II, p 112, Quesnel à Vuillart, 23 Nov. 1700 =
« Le pauvre précepteur en chef (Fénelon) n'aura-t-il donc point la consolation d'aller rendre ses devoirs. On a imprimé une
« critique de son Télémaque in 12 de 350 p, faite par l'abbé Faydit.

Quérard = La France littéraire, Paris, Didot, 1829, T. III p 81 =

P. Val. Faydit, écrivain satirique, mort en 1709.
— Apologie du système des S. Pères sur la Trinité. Nancy, 1702, in 12.
L'auteur a été enfermé à S. Lazarre pour cet ouvrage.
— Remarques sur Virgile, sur Horace et sur le style poétique de l'Ecriture S^te, Paris, Cot, 1705-1710, 2 vol. in 12.
C'est le moins mauvais de ses ouvrages.
— Supplément des Essais de littérature pour la connaissance des livres, Paris, Pierre Ribou, 1703-1704, 6 parties en 2 in 12
L'auteur a mis son nom à la 4^e partie et aux suivantes qui sont très rares.
— Télémacomanie ou la censure et critique du roman intitulé « les aventures de Télémaque. Eleuthéropie Pierre Philalèthe, 1700, in 12. Satire dégoûtante du chef d'œuvre de Fénelon.
— Vie de Saint Amable, traduit du latin de Juste
Le mauvais goût et la mauvaise foi qui règnent dans les ouvrages de Faydit, lui valurent plusieurs ennemis

---

Majour. Défense de feu M. Savaron ou réponse à un traité de M. Chevalier ... avec la réfutation de deux impostures de M. l'abbé Faydit ....

Clermont, Boutaudon, 1702.

in 8°

paginé spécialement de 1 à 96.

Majour. Apologie des chanoines de la cathédrale & des citoyens de la ville de Clermont contre les nouveaux égaremens de M. l'abbé Faydit.

Clermont, Boutaudon, 1713 in 8° de 299 pp.

~~Mérciron T. IV p. 162~~

Ménag. T. IV p. 162

une épigramme de 4 vers latins contre Colbert quand le roi le fit cordon bleu